

● **ÉDUCATION NATIONALE**  
**Comment éviter les grèves** PAGE 4

*Le Bonjour du «Soir»*

## C'est Air El Djazair et non Air France !

Selon le *Canard enchaîné*, la France s'inquiète de la sécurité sur Air Algérie ! Le monde va sauter et la France est dérangée par une compagnie parmi les plus sûres au monde : elle n'a enregistré que trois crashes majeurs en 52 années d'existence comme pavillon de l'Algérie libre. La France devrait s'intéresser plutôt à la sécurité des avions de Swiftair, entreprise européenne et à la formation de ses pilotes, car il serait utile de rappeler aux responsables français, inquiets du niveau de nos pilotes, que sur les trois crashes cités, un seul a eu lieu avec des pilotes algériens aux commandes, celui de Tam 2003.

A Biskra 1969, c'étaient des Français et au Mali 2014, c'étaient des Espagnols.

Les crashes peuvent toucher toutes les compagnies et, sur ce plan-là, Air Algérie reste fiable, n'en déplaise à ceux qui traînent de vieilles rancœurs. N'ont-ils pas, par le passé, interrompu les vols d'Air France de et vers Alger à cause d'un détournement qui aurait pu arriver n'importe où ? Quant aux médias nationaux qui ont harcelé notre pavillon national à travers une campagne de dénigrement, rarement égalée de mémoire de journaliste, la réaction française apporte peut-être la lumière sur les raisons de cet acharnement. Tout ce beau monde cherche à faire pression sur le gouvernement afin d'ouvrir le ciel algérien et permettre aux compagnies qui nous ont lâchés dans les moments difficiles de faire leur beurre chez nous, grâce à l'Open Sky !

Qui sait, demain les Français exigeront peut-être le renvoi de l'actuel directeur d'Air Algérie. C'est un gars que je ne connais pas et, depuis 1976, je n'ai pris l'avion qu'une seule fois, mais je constate qu'il en a des ennemis ce M. Boutif ! Tant que c'était la presse, il pouvait se débrouiller seul. Mais là, contre la France, il a besoin de l'aide de tous les patriotes. Quant à la gestion d'Air Algérie, bonne ou mauvaise, ça ne regarde que nous !  
 farahmadaure@gmail.com

● **3 PERSONNES ARRÊTÉES DONT 2 ÉCROUÉES**

# De la viande rouge avec fausse estampille saisie

PAGE 3

● **INSÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES ALGÉRIENNES**

# Qu'en est-il de la coordination au sommet de l'État ?

PAGE 3



Photo : Samir Sid

**LES ILLIMITÉS 3G+ DE DJEZZY**

**500 Mo**  
PAR MOIS  
de connexion 3G+

**750 DA**

**2 Go**  
PAR MOIS  
de connexion 3G+

**2000 DA**

**5 Go**  
PAR MOIS  
de connexion 3G+

**4000 DA**

**VOLUME NON CONSOMMÉ CUMULABLE**



**DJEZZY SPEED**  
**3G+**

[COMPOSEZ]  
\*707#

**DJEZZY**  
جازی

مرحباً بالقد

Subscriptions en forfait Djazzy SPEED en composant \*707#  
 Adresse Clientèle Clientèle à : Grand Poste - Edifice 1000 - El Harrach - Le Bled  
 Les services de Djazzy sont disponibles dans les zones couvertes par les réseaux 3G+ de Orange, Bouygues, SFR, Free et Bouygues Telecom.

www.djezzy.com



**Justice et justice**

Les organismes internationaux spécialisés, comme les simples citoyens algériens complètement profanes en la matière se rejoignent pour constater la même chose : la justice, chez nous, est loin d'être un modèle. Elle ne mérite pas la majuscule et encore moins d'être représentée par le fameux symbole de la balance aux plateaux égaux.

Iniquité, arbitraire, soumission absolue à la décision politique et même au diktat clanique, non-respect de la présomption d'innocence et des droits des justiciables, incompétence de certains magistrats, tout cela est connu depuis toujours. La décision annoncée d'un remaniement dans le corps de la magistrature, si elle procédait d'une volonté de nettoyer les écuries d'Augias, n'y parviendrait pas ipso facto. Ce n'est pas en remplaçant des magistrats par d'autres magistrats que la justice deviendra la Justice. C'est tout un système de relations utilitaristes, d'usage du pouvoir, de clientélisme, qu'il faut dégonfler. L'équité, l'impartialité, l'indépendance procèdent d'une culture que nous n'avons pas encore. Et qui ne s'acquiert pas avec l'argent du pétrole !

A. T.  
arrisetouffan@yahoo.fr

**Conseil du gouvernement mercredi**

*Selon des sources généralement bien informées, un Conseil du gouvernement se tiendra ce mercredi. Il marquera la reprise après un congé de quelques jours accordé aux ministres.*

**Benboulaïd, ce navire oublié**

Les Algériens qui transitent par Marseille constatent que depuis des mois, le navire *Benboulaïd* est arrivé au port de cette ville. Est-il sous séquestre par des tiers ou est-il tout simplement en panne ? Dans les deux cas, cela ne saurait expliquer cette mobilisation qui coûte cher en transport maritime.

**Le ministère de la Culture «dékhaldisé»**

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, vient d'opérer un grand ménage au sein de ce département. Après le départ du chef de cabinet Zehira Yahi, c'est la secrétaire générale Dalila Djahdou de connaître une fin de fonction. Même sort pour le directeur du Centre national de cinéma algérien M. Karim Aït Oumeziane.

**Un jour, un sondage**

Pensez-vous que la prochaine rentrée scolaire se déroulera dans de bonnes conditions ?

OUI  NON  Sans opinion

Pensez-vous que l'Algérie a besoin d'un Mufti de la République ?

OUI : 40,8% - NON : 54,3% - Sans opinion : 4,89%

**Appellation coloniale**

Des citoyens de la commune de Aïn El-Hammam nous ont saisis pour évoquer le fronton électronique installé à l'entrée de cette ville. «Des écriteaux se relaient pour souhaiter la bienvenue à Aïn El-Hammam : en arabe, en tamazight et en français. Ce qui est choquant, c'est qu'un quatrième écriteau défile et comporte l'expression suivante : bienvenue à la commune mixte du Djurdjura». Une appellation utilisée du temps de la présence du colonialisme français.



**INSÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES ALGÉRIENNES****Qu'en est-il de la coordination  
au sommet de l'Etat ?**

*L'Algérie fait face, depuis trois ans, à la situation la plus dangereuse de son existence même en tant qu'Etat, depuis la diminution du péril terroriste, à savoir la multitude de foyers de tension à ses frontières. A l'exception de nos côtes maritimes, au nord du pays, aucune autre parcelle de nos zones frontalières n'est tout à fait sécurisée, de façon bilatérale, avec aucun de nos voisins.*

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir)** - Avec une Libye complètement éclatée, un Mali désormais réduit à l'état d'un vaste territoire que se disputent différents groupes armés, un Niger, une Mauritanie et une Tunisie trop faibles militairement pour sécuriser de vastes territoires et assurer leur propre sécurité intérieure, c'est déjà très préoccupant comme situation.

Si l'on y ajoute un Maroc franchement hostile et qui ne lésine sur aucun moyen pour tirer cyniquement profit de la situation, l'on est bien édifié sur l'ampleur du péril.

Un péril multiple en plus : terrorisme, trafic d'armes, de drogues, de carburants etc, immigration clandestine et massive avec ses nuisances «dérivées» sur les plans économique, sanitaire et sécuritaire, il va sans dire que l'Algérie n'est plus qu'un îlot dans un océan agité et menaçant.

En somme, voilà où nous en sommes. Or, comment est gérée une telle situation, au plus haut niveau de l'Etat ? Bien évidemment, sur le front et de manière directe, c'est l'armée qui prend les choses en main, à travers

l'état-major. Mais, au plan politique, le flou est total. Abdelaziz Bouteflika avait, rappelons-le, basé toute sa campagne pour la dernière présidentielle sur cette affaire-là, c'est-à-dire «la stabilité». Mais ce qui ne gêne rien, c'est son état de santé.

Chef suprême des forces armées selon la Constitution, Bouteflika est aussi ministre de la Défense nationale. Ce cumul et ce souci de ne jamais lâcher les commandes de l'armée, qu'il a hérités de Boumediène, Bouteflika l'exerce depuis son accession au pouvoir.

Certes, Zeroual aussi l'avait fait avant lui, mais c'était dans une conjoncture particulière et, finalement, «l'exception Nezzar», le seul ministre plein de la Défense, sous Chadli n'aura été qu'une parenthèse depuis le 19 juin 1965. Bouteflika, très jaloux de ses prérogatives, «je ne serai jamais un trois quart de président», ne cessait-il de proclamer dès les premiers jours de sa présidence, ne fera, sur ce plan, qu'une concession de pure forme, et dans quelles circonstances !

A son retour du Val-de-Grâce, après un AVC dévastateur qui le



Abdelaziz Bouteflika et Gaïd Salah.

Photo : Samir Sid

contraint toujours d'ailleurs à une longue convalescence, il désignera un vice-ministre de la Défense dans le gouvernement Sellal.

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd-Salah cumule ainsi depuis septembre 2013, cette fonction gouvernementale avec celle de chef d'état-major, Bouteflika n'en gardant pas moins les siennes précédemment citées.

Dans la pratique, Bouteflika délèguera à son vice-ministre quelques prérogatives purement administratives. Du moins, qui ne sont pas de nature à remettre en cause les rapports de force, ni les

équilibres imposés depuis 1999. Depuis l'été 2013, les Algériens ont fini par être habitués aux auditions fréquentes qu'accordait Bouteflika, de manière alternative, à Gaïd Salah et à Abdelmalek Sellal.

Des auditions qui étaient à chaque fois largement médiatisées par les services de la Présidence. Et à chaque fois qu'il s'agissait de Gaïd Salah, il était systématiquement et même exclusivement question de la sécurité à nos frontières.

Ce qui est du reste tout à fait normal. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est la cessation «subite» de ces rencontres bilatérales

entre les deux hommes depuis plusieurs mois. La dernière rencontre du genre de Bouteflika remonte à début juin. Il recevait ce jour-là, Ouyahia, Sellal et Belkhadem.

Comment alors est géré ce problème qui touche directement à la sécurité nationale entre-temps ? Ou alors, le quatrième mandat désormais acquis, Bouteflika a-t-il jugé utile de revenir au fonctionnement classique en ce genre de situation, à savoir des réunions sécuritaires, comme celle du Conseil national de sécurité, qui ne sont jamais médiatisées ?

K. A.

**TROIS PERSONNES ARRÊTÉES****DONT DEUX ÉCROUÉES****À SIDI-BEL-ABBÈS****De la viande rouge,  
avec une fausse  
estampille, saisie**

Alors que la menace de la fièvre aphteuse plane sur la région de Sidi-Bel-Abbès, à l'instar d'autres wilayas jusque-là épargnées par l'épidémie et bien qu'aucun cas n'ait été signalé à ce jour et que les services agricoles, de l'hygiène, du contrôle de qualité, de vétérinaires et des services de sécurité tentent de faire barrage à toute contamination du cheptel local, en interdisant la tenue des souks hebdomadaires et le déplacement des bêtes ovines et bovines, des personnes ne se sont pas gênées pour procéder à l'abattage clandestin, avec un plus répréhensible à savoir, la fabrication d'une fausse estampille pour écouler de la viande rouge. Suite à des informations parvenues à son niveau, la 3<sup>e</sup> Sûreté urbaine de Sidi-Bel-Abbès a mis dans son collimateur une boucherie du centre-ville avant d'intervenir sur les lieux. Là, les policiers ont intercepté 34 kg de viande rouge provenant de l'abattage clandestin, présentée comme celle du mouton, alors qu'elle vient de la brebis, et plus grave encore, portant l'estampille de l'abattoir communal qui s'est avérée fautive puisque imitée. L'étalier accusé et celui qui détenait le sceau de la fausse estampille ont été arrêtés et écroués alors qu'une troisième personne a bénéficié d'une citation directe. **A. M.**

**RUMEURS SUR UN FOYER DE FIÈVRE APHTEUSE CHEZ  
L'OVIN À BOUIRA****Les explications des services vétérinaires**

*Le cas de mortalité ovin enregistré à Bouira et qui a été à l'origine d'une grande psychose quant à la propagation de l'épidémie de la fièvre aphteuse parmi cette espèce, était simplement dû à un changement d'alimentation, selon les explications de l'inspectrice vétérinaire de cette wilaya, D<sup>r</sup> Salima Kerkoud.*

**Mehdi Mehenni - Alger (Le soir)** - Contactée hier par téléphone, l'inspectrice vétérinaire de la wilaya de Bouira, D<sup>r</sup> Salima Kerkoud, affirme qu'il n'y a aucun cas de fièvre aphteuse chez l'ovin. «Nous avons fait des prélèvements et les avons envoyés au laboratoire régional de Draâ-Ben-Kheda, qui est agréé par l'Etat, et les résultats sont négatifs», rassure-t-elle.

Selon toujours la même source, «l'éleveur qui a fait sortir la rumeur a enregistré un cas de mortalité dû à un changement d'alimentation, soit de l'orge au vair». Seulement poursuit-elle, «il y a un vaccin préventif dans ce genre de cas, qui se fait chez les vétérinaires privés. Malheureusement, cet éleveur n'a non seulement pas fait vacciner son ovin mais a aussi trouvé le moyen de faire colporter la rumeur au lieu de contacter les services vétérinaires de la



Il n'y a aucun cas de maladie chez l'ovin.

Photo : DR

wilaya». A plus forte raison, explique le D<sup>r</sup> Kerkoud, «les symptômes ne sont pas toujours révélateurs et ne veulent parfois rien dire jusqu'à ce qu'il y ait prélèvement et confirmation du laboratoire». En réaffirmant qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré chez l'ovin à Bouira, l'inspectrice vétérinaire de cette wilaya conclut : «Nous ne pouvons pas cacher une maladie. C'est avant toute chose une grande responsabilité morale. Puis il ne faut pas

oublier que l'Algérie est membre de l'Organisation internationale de la santé animale (OIE). Il faut aussi savoir que nous travaillons jour et nuit et que ce n'est surtout pas les rumeurs qui vont nous aider à lutter contre cette maladie.

De même que l'Algérie n'a pas besoin d'une psychose de ce genre alors que la fête de l'Aïd El Adha arrive. Alors, ne privons pas le citoyen de sa bête de sacrifice...».

M. M.

**LE SYNDICAT UGTA DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE RÉAGIT :****«Les attaques contre Air Algérie provoqueront la désaffection des passagers»**

**Afficher une indifférence aux «attaques en règle contre le pavillon national Air Algérie», le syndicat national de l'entreprise Air Algérie s'y refuse.**

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir)** - Dans un communiqué diffusé hier, ce syndicat affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) déplore que «certains salariés de la compagnie saisissent cette malheureuse conjoncture pour apporter de l'eau au moulin des détracteurs invétérés». Or, ces «attaques endogènes ne sont nullement justifiées ni opportunes», considère cette organisation syndicale qui estime qu'elles (les attaques) «auront pour seule conséquence la désaffection des passagers, par l'installation d'un climat de psychose». Il existe, certes, «quelques insuffisances d'ordre matériel et organisationnel, à l'instar de toutes les compagnies aériennes du monde»,

conçède-t-on, mais qui cependant «ne peuvent justifier tant de haine à l'égard d'Air Algérie», dans la mesure où «aucune compagnie, fut-elle la meilleure au monde, n'est épargnée par des incidents».

Et le syndicat UGTA de rappeler qu'Air Algérie a vécu une «situation dramatique qui l'a mise dans l'œil du cyclone européen, à telle enseigne que les responsables de l'époque furent convoqués manu militari à Bruxelles pour être remis à l'ordre, sans que cela ne soulève un tollé».

Concernant les «allégations» parues dans la presse et relatives à l'affrètement, le syndicat d'entreprise observe que «leurs auteurs confondent insidieusement entre les constructeurs d'avions et les



Le syndicat d'Air Algérie se démarque des attaques.

affréteurs» et en répondant qu'«Air Algérie n'a jamais affrété auprès de Boeing ou d'Airbus,

parce que ce n'est pas leur vocation». Voire, «ces manipulateurs, qui n'hésitent pas à utiliser tous les

moyens pour calomnier et diffamer, commettent l'imprudence de douter et de s'attaquer à la maintenance aéronautique qui a déjà acquis ses lettres de noblesse depuis des décennies», dénonce le syndicat qui appelle à «avoir l'honnêteté de reconnaître le travail exceptionnel, accompli par des techniciens compétents et expérimentés, reconnu même par les aviateurs et les équipementiers».

Quant aux recrutements qui «ne sont l'apanage de personne», le syndicat UGTA ne voit «aucun inconvénient à ce que de jeunes Algériens soient recrutés, pour peu qu'ils répondent aux critères d'accès», tout en rappelant que «pour faire voler un avion, il faut toute une chaîne de métiers dont les rôles sont complémentaires et aussi importants les uns que les autres».

C. B.

**ÉDUCATION NATIONALE****Comment éviter les grèves ?**

**Comme chaque rentrée scolaire, le spectre des grèves plane sur les écoles. Malgré les rencontres bilatérales entreprises entre la ministre de l'Éducation et chacun des syndicats du secteur, ces derniers n'écartent pas le recours au débrayage, tant nombre de revendications restent en suspens.**

**Rym Nasri - Alger (Le Soir)** - La rentrée scolaire approche. Les risques de perturbations s'annoncent déjà à l'horizon. Plusieurs revendications des syndicats du secteur demeurent toujours en suspens. Des dossiers qui risquent de porter atteinte à la stabilité de l'année scolaire 2014-2015.

Une éventuelle paralysie des écoles et le chamboulement du programme scolaire des élèves provoqueront-ils ainsi le recours au fameux seuil pour les classes d'examen ? Un recours tant rejeté par la nouvelle ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrit.



Rentrée mouvementée pour Benghebrit ?

Les syndicats espéraient beaucoup de la Conférence nationale de l'éducation, tenue en juillet dernier à Alger, dont de nombreuses réformes ont été annoncées. De vastes chantiers devraient ainsi être entrepris notamment les programmes, la formation des formateurs, l'égalité des chances et la modernisation des

modes de gestion. Seulement, les mêmes dossiers et préoccupations des enseignants attendent toujours une solution.

En guise d'anticipation, la ministre de l'Éducation a entamé des rencontres bilatérales avec chacun des syndicats du secteur, histoire d'éviter d'éventuelles perturbations. Des réunions au cours desquelles il était prévu d'aborder l'ensemble des préoccupations des enseignants. Des rencontres qualifiées par les partenaires syndicaux de «sans résultat». Ils estiment que tant que les dossiers en suspens demeurent sans solution, l'année scolaire sera «mouvementée». Faute d'un règlement immédiat de tous ces dossiers, les syndicats proposent la mise en place d'un planning d'application.

De nouvelles rencontres entre la ministre et les différents syndicats du secteur sont prévues entre les 25 et 31 août prochains. Il sera question de porter des réponses aux dossiers débattus et négociés avec la Fonction publique.

R. N.

**FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ UGTA****«Notre tutelle est interpellée»**

**Les syndicalistes de la santé, affiliés à la Fédération nationale des travailleurs de la santé (UGTA) montent au créneau et dénoncent. Hier, lors d'une conférence de presse, ils réfutaient «les fausses informations colportées-ici et là et faisant état de démission collective des syndicalistes structurés au sein des syndicalistes des sages-femmes, des anesthésistes et des corps communs.**

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - La conférence de presse animée au siège de la centrale syndicale en présence du secrétaire général de la Fédération nationale de la santé, M. Redha Aït Taleb, se veut, selon ses animateurs, comme un «démenti aux propos et autres fausses informations répandues par ceux qui ont fait l'objet de mesures de suspensions par la centrale syndicale, en attendant leur traduction devant la commission de discipline».

Selon M<sup>me</sup> Chetti, SG par intérim du syndicat des sages-femmes UGTA, «il s'agit de la présidente de l'association des sages-femmes, qui, dans un passé

récent, activait sous la bannière de l'UGTA». Des propos confortés par les deux autres syndicalistes et membres du syndicat des sages-femmes et, de surcroît, membres fédéraux, en l'occurrence M<sup>mes</sup> Aïouaz et Rebaï qui ont démenti pour leur part «les propos mensongers de la présidente de l'association des sages-femmes au sujet de la démission collective des sages-femmes des structures de l'UGTA». «Nous avons reçu des démissions du bureau et du conseil de l'association et la création d'un syndicat autonome ne dérange nullement notre syndicat», dit-on. Les animateurs du syndicat des sages-femmes ont

saisi cette opportunité pour réitérer leurs revendications, dont notamment la «révision de leur statut».

Le Syndicat national des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation (Snamar-UGTA) ont plaidé pour «la révision du statut particulier des auxiliaires, la bonification des postes supérieurs, le régime indemnitaire, la loi sanitaire, la création d'un conseil de l'ordre et de l'éthique des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation etc.» «La situation actuelle des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation est caractérisée par une ambiguïté juridique, à cause de la contradiction existante entre le statut particulier et la loi en vigueur», lit-on dans le document.

La conférence de presse qui a eu lieu sous l'égide de la Fédération des travailleurs de la santé (UGTA) a été par ailleurs une opportunité à son secrétaire

général pour rendre publique pour la énième fois la plate-forme de revendications des travailleurs du secteur de la santé. «Nous avons transmis à la tutelle notre plate-forme de revendication et qui concerne notamment les travailleurs des paramédicaux, des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation, des biologistes de santé publique, des sages-femmes de santé publique, des corps communs et ouvriers professionnels et des paramédicaux», explique le SG de la fédération. A ce propos, M. Aït Taleb considère que la balle est désormais «dans le camp de la tutelle». «Nous avons grand espoir de voir notre ministère donner suite à nos revendications. Dans le cas contraire, notre fédération prendra ses responsabilités et nous comptons défendre nos intérêts et ceux des travailleurs de notre secteur», ajoute-t-on.

A. B.

**COMPLEXE SIDÉRURGIQUE TOSYALI DE BETHIOUA****Retour de tension**

Le complexe sidérurgique Turc Tosyali implanté dans la zone d'activité de Bethioua (wilaya d'Oran), risque-t-il d'entrer à nouveau dans une période de turbulence et de tension sociale ?

C'est ce qu'il semble de premier abord, avec la nouvelle de la suspension de 5 des délégués des travailleurs, les mêmes délégués qui avaient été les porte-parole et les représentants des travailleurs lors d'une grève et d'un mouvement de protestation social s'étant déroulé le mois de mai de cette année. Une grève qui avait vu les travailleurs désigner leurs propres délégués, via un collectif des travailleurs, à la place du syndicat en place alors et qui était considéré comme ne prenant pas la défense des intérêts des travailleurs.

Aujourd'hui l'annonce donc de la suspension des 5 délégués fait que beaucoup de personnes font le lien avec ce précédent mouvement de grève. Les représentants des travailleurs affirment aujourd'hui qu'aucun motif ne leur a été fourni lors de leur passage en conseil de discipline et lors de leur suspension. Ces derniers affirment encore que l'inspection du travail aurait également estimé que cette suspension ne reposait pas sur des bases conformes au droit et aux lois sociales de l'Algérie.

Si d'aucuns ne disent pas ouvertement que cette nouvelle affaire est étroitement liée à l'organisation de manière autonome des travailleurs avec leurs délégués contre l'avis des dirigeants de l'usine, tous le pensent néanmoins.

Dans les jours à venir, les 5 délégués et les travailleurs du complexe comptent réagir à ce qu'ils estiment être un abus de pouvoir de la part de leur employeur. La direction du complexe restait hier injoignable.

Fayçal M.

**CRÉDITS BANCAIRES****La nouvelle centrale des risques ne sera pas opérationnelle de sitôt**

**La nouvelle centrale des risques crédits aux ménages et entreprises ne sera pas opérationnelle de sitôt, induisant un retard dans la relance des crédits à la consommation. Les banques algériennes sont concernées par la réglementation américaine Fatca, qui oblige les établissements financiers à traquer les fraudeurs fiscaux pour le compte de l'administration américaine.**

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir)** - La nouvelle centrale des risques crédits aux ménages et entreprises, une banque de données relatives aux crédits bancaires devrait être lancée d'ici le second semestre 2015. C'est ce que le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a indiqué hier lors d'une conférence animée par le gouverneur de l'autorité monétaire palestinienne, Jihad Khalil Al Wazir.

«Après une période d'intense préparation en interne, nous lancerons prochainement la modernisation des centrales de risques», indique Mohamed Laksaci.

Le gouverneur de la Banque d'Algérie précise que des travaux de modernisation au niveau interne (concernant l'actuelle centrale des risques) sont en bonne voie et qu'une nouvelle centrale modernisée sera lancée dès le quatrième trimestre de l'année prochaine.

Ce qui démontre que la nouvelle centrale des risques, attendue depuis des années, ne sera pas opérationnelle à court terme,

même si Mohamed Laksaci avait avancé, à maintes reprises, des dates plus proches et fixe une nouvelle échéance. Ce qui induira également un certain retard dans la relance effective de l'octroi de crédits bancaires à la consommation, même si le gouverneur de la Banque d'Algérie sera assez élué à ce propos, en assurant que l'institution bancaire se conforme strictement à la loi.

Décidée lors de la dernière rencontre tripartite (gouvernement-UGTA-Patronat), devant être inscrite dans la prochaine loi de finances et destinée à soutenir la production nationale, la relance de ces crédits dépendra, ce faisant, de la publication de textes d'applications spécifiques mais aussi de l'entrée en action de la nouvelle centrale des risques. Et ce, dans la mesure où une telle banque de données permet aux banques de connaître la situation financière de tout postulant au crédit, et donc de sa solvabilité et risques d'impayés et d'endettement. Mais aussi à l'autorité de supervision bancaire de disposer d'une



Laksaci en avait maintes fois annoncé une nouvelle échéance.

bonne information sur les engagements bancaires, en termes de concentrations de crédits notamment.

Comme la Banque d'Algérie devra bénéficier d'une expertise étrangère pour la bonne marche de cette future centrale, une expertise qui pourrait être palestinienne, Mohamed Laksaci, adressant une invite en ce sens à son homologue palestinien. Et ce dans la mesure où l'autorité monétaire palestinienne, et, selon les explications apportées par son gouverneur, s'est engagée dans l'élaboration d'une poli-

tique monétaire adéquate et a mis en place une structure similaire très efficiente. Ce qui contribue à l'amélioration de l'inclusion financière et bancaire en Palestine (la bande de Gaza et la Cisjordanie), la réduction efficace des pertes et autres risques d'impayés et de créances douteuses, la gestion transparente, optimale et optimisée des risques et crises, ainsi que le respect strict des règles d'orthodoxie bancaire et règles prudentielles de solvabilité et de bonne gouvernance.

Et cela, même si cette autorité monétaire entend agir indépendamment des divisions interpalestiniennes et œuvre dans un contexte difficile, marqué fondamentalement par le blocus et les agressions israéliennes, l'absence d'une monnaie palestinienne propre et l'obligation de se conformer aux dispositions internationales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. A ce propos, le gouverneur de l'autorité monétaire, Jihad Al Wazir, assurera

certes de la conformité des transactions libellées essentiellement en dollars mais déplorera le fait que les banques palestiniennes et mêmes arabes sont soumises au joug du contrôle fiscal américain, en vertu du Fatca (Foreign Account Tax Compliance Act).

Des banques palestiniennes, ainsi obligées de «travailler» pour le compte des Etats-Unis et des agents bancaires considérés comme des «employés» pour paraphraser Jihad Al Wazir qui indique que nombre de Palestiniens, résidant ou non en Palestine, possèdent également la nationalité américaine.

Signé le 18 mars 2010 par le président américain Barack Obama et applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fatca est en effet un texte extraterritorial, s'imposant hors du territoire américain à des groupes non américains.

Cet acte oblige en fait les banques, partout dans le monde, à identifier les clients détenteurs de la nationalité américaine ou liés aux Etats-Unis, à exercer une surveillance active des comptes et donc traquer les fraudeurs au fisc américain dans la totalité de leurs filiales et à les sanctionner pour le compte de l'administration fiscale des Etats-Unis.

Or, ce dispositif destiné à lutter contre l'évasion fiscale mais pouvant servir de moyen de rétorsion, s'applique également aux banques algériennes. A ce propos, Mohamed Laksaci indiquera, sans davantage de détail, que les banques algériennes sont «concernées» par ce dispositif de réglementation fiscale.

Rappelons dans ce contexte que l'Algérie entretient plusieurs rapports économiques directs et indirects avec les Etats-Unis.

C. B.

**ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN****L'aide algérienne transitera par les banques**

L'aide financière de 25 millions de dollars, décidée par le président de la République en faveur du peuple palestinien, «transitera» par les banques.

C'est ce que le gouverneur de l'autorité monétaire palestinienne, Jihad Khalil Al Wazir, saluant la solidarité continue de l'Algérie, indiquait hier, lors d'une conférence dédiée à l'expérience palestinienne dans le domaine de la politique monétaire et l'intermédiation bancaire.

En outre, le gouverneur de l'autorité monétaire palestinienne s'est montré rassurant sur la gestion de l'aide algérienne régulière (26,5 millions de dinars par an).

C. B.

**EN L'ABSENCE D'UN PLANNING D'ALTERNANCES****La majorité des boulangeries en congé**

**Les boulangers se sont apparemment mis d'accord sur leurs congés annuels. A peine le mois de Ramadhan écoulé, que ces commerces ont baissé rideau. Résultat : plusieurs boulangers ont quitté leurs fourneaux et la baguette de pain devient une denrée rare pendant ce mois d'août.**

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir)** - Le ministère du Commerce, à travers ses directions de wilaya, pense avoir réalisé un exploit en imposant un planning de permanences pour les commerçants des produits alimentaires de première nécessité en particulier les boulangers durant les deux fêtes de l'Aïd et les fêtes nationales.

Ainsi, selon un bilan du ministère du Commerce, sur les 15 675 commerçants réquisitionnés, 15 348 ont assuré la permanence soit un taux de 98,64% pour les deux jours de l'Aïd dernier.

Pour les contrevenants, la réglementation prévoit des sanctions qui consistent en une amende allant de 30 000 à 200 000 dinars et une fermeture administrative pour une durée de trente jours. Cependant, si une réglementation a été mise en place pour gérer le planning de fermeture et d'ouverture de cette activité commerciale pendant les jours fériés, les congés annuels et hebdomadaires, eux, n'obéissent à aucune réglementation.



C'est le rush sur les quelques boulangeries restées ouvertes.

En raison du caractère de leur activité qui appartient aux professions libérales, ces commerçants sont libres de choisir les horaires de fermeture et d'ouverture de leur commerce.

Une situation qui fait grincer les dents du consommateur qui, durant ce mois d'août, voit les boulangeries proches de son quartier baisser rideau, parfois en même temps, l'obligeant à se déplacer pour mettre la main sur

la fameuse baguette. Ayant assuré le travail pendant tout le mois de juillet, plusieurs boulangers ont préféré, après avoir ramassé leurs recettes du mois de Ramadhan, s'offrir des vacances juste après.

Des pancartes sont ainsi placardées sur plusieurs boulangeries et pâtisseries informant qu'ils sont en congé. Sur les 21 000 boulangers existants sur le territoire national, 4 000 sont en congé, selon les chiffres de l'Ugcaa (Union générale des commerçants et artisans algériens).

Tahar Boulouar, porte-parole de l'Ugcaa explique que la majorité des boulangers qui assurent le travail dans la capitale viennent des villes de l'intérieur (environ 70%). «N'ayant pas pu passer les fêtes de l'Aïd auprès de leur familles, les patrons ont été dans l'obligation de donner des jours de repos à leurs salariés juste après», a souligné le porte-parole des commerçants.

Selon M. Boulouar en plus de l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée, les boulangers qui souffrent aussi d'une faible marge bénéficiaire en l'absence des aides de l'Etat ne peuvent pas recruter du personnel pour assurer l'alternance.

Résultat : la boulangerie baisse rideau une fois le boulanger en congé. Entre-temps, acheter sa baguette au mois d'août est toute une histoire.

S. A.

# Existe-t-il des armes

## La question

Arme conventionnelle versus non conventionnelle. Il nous faut examiner cette opposition qui prétend séparer deux natures du pouvoir destructeur (la littérature militaire écrit : pouvoir vulnérant) d'un certain armement en usage. Cette nature non conventionnelle, traditionnellement, se confond avec la notion «d'arme de destruction massive» mise en circulation dès le début des années quarante par l'ingénieur américain Vannevar Bush, un des architectes du Manhattan Project, et très écouté conseiller des présidents Roosevelt et Truman. Si cette destruction massive, à l'origine, n'a pu concerner que la célèbre triade «nucléaire-chimique-bactériologique», sa portée depuis s'est élargie aux armes sismiques, aux munitions thermobariques et aux armes clima-

**Des munitions interdites par la Convention de Genève étendue au Protocole 999, signé le 10 octobre 1980 et entré en vigueur le 2 décembre 1983, ont pourtant été utilisées : des bombes thermobariques, des bombes au phosphore blanc, des obus à fléchettes, et la terrible bombe Dime. Il s'agit d'engagements délibérés contre des objectifs sans aucune valeur militaire, avec une présence de très nombreux civils attestée, soit par acquisition visuelle soit par renseignement.**

tiques ; un objectif comme le Programme Haarp y est inclus<sup>(1)</sup>. Mais la destruction massive peut être le fait d'un armement classique. Les bombardements alliés durant la Seconde Guerre mondiale des deux villes allemandes de Hambourg (Opération Gomorrah) et de Dresde, ont causé presque autant de morts, de disparus et de blessés, que les deux explosions nucléaires sur les villes de Hiroshima et Nagasaki. L'éthique des traités internationaux de l'époque n'avait édicté aucune interdiction des bombardements stratégiques contre les cités et les civils. Mais les événements qui nous occupent, nous imposent de ne considérer que les bombes israéliennes qui tombent sur Gaza. Les bombes, c'est-à-dire tous les engins explosifs largués, projetés ou déposés. La panoplie de l'horreur est depuis quatre semaines entamées, toute déployée et culmine à plus de mille quatre cents morts. Des munitions interdites par la Convention de Genève étendue au Protocole III, signé le 10 octobre 1980 et entré en vigueur le 2 décembre 1983, ont pourtant été utilisées : des bombes thermobariques, des bombes au phosphore blanc, des obus à fléchettes, et la terrible bombe Dime. Il s'agit d'engagements délibérés contre des objectifs sans aucune valeur militaire, avec une présence de très nombreux civils attestée, soit par acquisition visuelle soit par renseignement.

## Les munitions utilisées lors des bombardements de Ghaza

Les trois premières munitions ont déjà été utilisées-expérimentées, en Irak, en Afghanistan, lors de la campagne du Sud-Liban à l'été 2006, et lors de l'opération «Plomb durci» à Ghaza. Déjà.

Une bombe thermobarique utilise le principe de deux charges explosives alternées et aux effets opposés : la première charge conventionnelle explose et amorce une deuxième charge qui disperse un liquide hautement volatil souvent à base de fioul, d'où l'appellation Fuel Air Explosif, dans la terminologie de l'Otan le souffle est tel que tout l'oxygène (l'oxygène est utilisé comme comburant dans la réaction explosive) de l'enceinte traitée est immédiatement aspiré après combustion, provoquant une rapide et importante dépression.

Des traumatismes particuliers, toujours mortels, notamment pulmonaires et dans l'oreille interne, après les deux phases de surpression et de dépression, sont la signature des

munitions thermobariques. Ces bombes sont montées autour de détonateurs FMU (Fuse Munition Unit) fabriqués par la firme américaine Raytheon.

Les munitions incendiaires au phosphore blanc, délivrent à l'explosion, ajouté à l'effet de souffle, un nuage aérosol de phosphore enflammé qui se répand dans un rayon de 150 mètres et brûle tous les tissus et attaque même les os. En février 1945, la Royal Air Force a massivement bombardé la ville de Dresde avec «Willie Pete», qui a été abondamment utilisé à Falloudja, la Guernica irakienne, lors de l'attaque US du 8 mars 2004.

La bombe CBU<sup>(2)</sup> -107 Passive Attack Weapon est une munition aérotransportée, parachutée et guidée non explosive. L'explosif contenu dans la bombe ne sert qu'à la projection et la dispersion dirigées de flé-

chettes en alliage d'acier et de tungstène de différentes tailles. Elle peut en contenir de 3 700 à 4 000 de 3,7 cm de longueur courante. Elles s'éparpillent dans un volume conique de 300 m de long et environ 90 m de large. Cet usage a été documenté par l'ONG israélienne B'Tselem qui se définit comme le centre israélien d'information pour les droits de l'homme dans les territoires occupés.

La Paveway<sup>(3)</sup> a des caractéristiques balistiques identiques aux munitions à fragmentation CBU-103 ou CBU-105. Tout aéronaut de guerre qualifié pour ces armes embar-

**Les bombes de ce type occasionnent des dommages irréversibles sur la matière vivante et les tissus mous, derme, muscles et os, dans un rayon inférieur à 10 mètres, mais la contamination de l'organisme par ces métaux lourds favorise l'apparition de cancer chez les survivants.**

quer une CBU-107. L'US Air Force en mai 2003, recommande cependant, trois aéronauts : le B-52 Stratofortress, le F-15 Eagle et le F-16 Falcon. Utilisée pour la première fois lors de l'attaque du ministère irakien de l'Information, le 28 mars 2003, un total de 58 CBU-107 a été construit à ce jour. Mais cette munition se décline également sous forme d'obus, d'usage plus aisé et plus fréquent. Comme c'est le cas à Ghaza. En mai 2012, l'administration Obama a refusé un financement pour la poursuite du programme CBU-107.

La munition Dime déjà utilisée par l'armée israélienne au Sud-Liban et à Ghaza durant l'été 2006 durant l'opération «Pluie d'été», puis en 2009 durant l'opération «Plomb durci», et maintenant «Bordure protectrice». Il faut convenir du ridicule de ces dénominations. Aujourd'hui à Ghaza, l'expérimentation porte sur des améliorations de Dime et sur une miniaturisation des obus à fléchettes. L'armée israélienne utilise une version améliorée de la munition Dime (Dense Inert Metal Explosive) tirée par des drones (Mazlat ou Heron) et qui a servi au Liban-Sud en 2006 et à Ghaza pendant l'offensive menée fin 2008, début 2009.

Après les engagements américains dans les cités afghanes et irakiennes, les états-majors de la marine et de l'aviation réclament un armement en bombes conforme à la «lutte antiterroriste dans les villes», que pudiquement on appelle guerre asymétrique.

La firme Boeing (avec la collaboration de Israël Aerospace Industries) a remporté en

2003 l'appel d'offres pour le projet Small Diameter Bomb, munitions d'environ 100 kg et d'une longueur inférieure à 150 centimètres.

D'importants crédits sont accordés par le département US de la Défense. Les premières bombes ont été disponibles pour l'expérimentation dès mai 2006, et dans les arsenaux de l'US Air Force en mars 2008. En septembre 2008, le Congrès autorise la vente à Israël sur une durée de 3 ans, d'un total de 1 000 bombes GBU<sup>(4)</sup> -39 Small-Diameter Bomb. La transaction inclut la formation des pilotes israéliens, la fourniture des simulateurs d'entraînement et la globalité de la maintenance. Le *Jerusalem Post* indique qu'une première livraison de bombes a été effectuée mi-décembre 2008, prête à la reprise des bombardements israéliens, le 19 décembre, après que le Hamas eut renoncé à la trêve en raison de la poursuite du blocus de Ghaza.

La Dime, c'est le concept de létalité concentrée (Focused Lethality Munition) ; elle est bâtie autour d'une charge interne, mélange d'explosif brisant et d'alliage de cobalt, de nickel, avec une prévalence de tungstène, insérée dans une enveloppe en fibres de carbone. Elle utilise la cellule de la bombe GBU-39. Elle libère, à l'explosion un nuage de poudre incandescente, dans un rayon d'environ 4 mètres. Outre la charge explosive, l'enveloppe en fibre de carbone se pulvérise en micro-particules, provenant de l'alliage. Le tungstène en fusion forme une nuée en expansion très rapide de microshrapnel, très destructrice. L'erreur circulaire probable, de GBU-39 est, selon le constructeur, de trois mètres. Mais au regard des destructions constatées, l'option avec un positionnement GPS (corrige en temps réel par un équipement de plusieurs stations de mesure déployées au sol) n'a pas été retenue. Le chirurgien norvégien, professeur à Oslo, Erik Fosse, qui opère avec l'équipe de chirurgiens de l'hôpital Al-Chifa de Gaza City,

(il y était déjà venu lors de l'offensive «Plomb durci» en 2008/2009) estime avec ses confrères palestiniens disposer de suffisamment de matière pour documenter une enquête internationale pour crimes de guerre. Les bombes de ce type occasionnent des dommages irréversibles sur la matière vivante et les tissus mous, derme, muscles et os, dans un rayon inférieur à 10 mètres, mais la contamination de l'organisme par ces métaux lourds favorise l'apparition de cancer chez les survivants.

Le *New Scientist* de février 2005, rapporte que des tests réalisés dans un laboratoire militaire dans le Maryland ont établi une mor-

**Jusqu'à présent, l'ultime décision de recours au feu nucléaire ne peut être prise qu'au plus haut sommet du pouvoir politique. Les seuils de réponse nucléaire considérablement abaissés vont exiger des prises de décision en des temps infiniment plus courts, c'est-à-dire se transformer en décisions techniques d'état-major, et il n'est pas exclu qu'elles soient même entièrement automatisées.**

talité de 100% pour des cobayes exposés à des fragments de tungstène : ils développent tous dans une durée qui ne dépasse cinq mois la même forme de cancer, le sarcome Rhabdomyo.

## Nouvelles libertés pour les concepteurs d'armes

Mais il est une situation inédite : une arme originellement, nativement non conventionnelle, et reconnue comme telle, l'arme nucléai-

## Sélim S. Khaznadar<sup>(\*)</sup>

re, entame un chemin inverse pour confectionner, disposer et délivrer des munitions nucléaires redevenues conventionnelles.

L'engagement pris par le président Jimmy Carter en 1978, de ne jamais utiliser d'armes nucléaires contre des pays agresseurs qui n'en possédaient pas, a été bien respecté par ses successeurs. La disparition de l'URSS en 1991, laisse les Etats-Unis sans ennemi structurant, et il ne reste plus qu'une «enfilade d'Etats voyous, grands pourvoyeurs d'armes de destructions massives». En 1995, l'*US Strategic Command* (Stratcom) édite un document destiné au peuple des think tanks, et qui est vite lu par Hans Christensen du *Nautilus Institut* de Berkeley. Sous la protection du *Freedom Information Act*, il en révèle le contenu : un engagement nucléaire américain peut désormais concerner n'importe quel agresseur et «il n'est pas souhaitable d'adopter le point de vue officiel du refus de la première frappe, il ne sert qu'à limiter considérablement les actions de la dissuasion nucléaire des Etats-Unis, sans contrepartie équitable... Et c'est trop s'affaiblir que de se présenter continuellement rationnel, et de jugement froid. Laisser croire que certains de nos éléments sont potentiellement incontrôlables, peut nous être bénéfique, en renforçant les peurs et les doutes chez des décideurs ennemis».<sup>(5)</sup>

Deux ans après, la mininuke B61-11 développée par le Los Alamos Scientific Laboratory entrait officiellement en service comme munition dans les arsenaux américains, pour être délivrée par le bombardier furtif B-2 habilité à des missions nucléaires la même année. Les mininukes (ou low-yield bombs) sont des munitions nucléaires à base de plutonium, et de faible puissance. Elles sont affectées à l'Armée de l'Air, car depuis la Nuclear Posture Review de 1994, les bâtiments de surface de la Navy n'ont plus de capacité nucléaire. La terminologie du Pentagone en distingue plusieurs types : de «faible énergie», entre 1 et 10 kilotonnes, et de «très faible énergie», moins d'une kilotonne. En comparaison, l'autre bombe anti-bunker, GBU-28 avec 306 kg d'explosif tritonal délivre une explosion de l'ordre de 385 kg de TNT, soit près de mille fois moins que la B61-11, qui en très basse énergie est de l'ordre de 300 tonnes de TNT.

Les pays «rogues» et ennemis des Etats-Unis ont aujourd'hui accès aux techniques et aux instruments modernes de forage profond (pour certains, à partir d'une expérience de producteurs de pétrole), qui leur permettent un enfouissement profond d'objectifs militaires (centres de commandement et de contrôle, usines de production d'armes, silos balistiques) pouvant être soustraits à une action dissuasive ou préemptive.

Leur destruction ne serait possible qu'après une explosion nucléaire de forte puissance, mais avec d'inévitables et de considérables retombées. Ce type d'actions,

jamais encore tentée, ne va pas sans réduire la crédibilité de l'ensemble de la dissuasion de l'attaquant. Besoin militaire émergent, la forte pénétration en milieu hautement durci, assurée par une mininuke, aura l'avantage de contenir l'explosion dans l'enceinte à détruire (de faible ampleur), et donc de réduire le volume des ses retombées. Mais cette ambition est à ce jour irréalisable<sup>(6)</sup>, en partie à cause du faible pouvoir de pénétration de la munition B61-Mod11.

# non conventionnelles ?

Pour pallier ce handicap, l'Administration Bush lance en juin 2002 une large étude pour la construction de munitions sous le concept «Robust Nuclear Earth Penetrator» (RNEP). Le programme est amorcé par l'usage du cœur non modifié de la bombe stratégique B83. La publication de la Nuclear Posture Review élaborée et énoncée en 2002, appelle à «revitaliser le complexe de fabrication des armes nucléaires pour concevoir, développer, construire et certifier de nouvelles munitions nucléaires, destinées à des engagements opérationnels sur cibles mobiles, ou contre des bunkers profondément enterrés». En décembre 2002, le président G. W. Bush, précisait lors de son discours sur la stratégie nationale que «les agences civiles et militaires de notre pays doivent être en possession d'une gamme complète de possibilités opérationnelles pour contrer toute menace d'armes de destruction massive». Des solutions de type

Theater Nuclear Planning qui préparent à l'utilisation non stratégique d'armes nucléaires sont en cours de définition au quartier général du Stratcom à Omaha. En novembre 2003, le Congrès cède et

lève l'amendement Spratt-Furse (en vigueur depuis 1993), qui interdisait toute recherche sur des armes nucléaires de puissance inférieure ou égale à 5 kilotonnes. Pour l'année 2004, le Congrès libelle une enveloppe de 6,3 milliards de dollars pour l'ensemble des activités de recherche dans le domaine des armes nucléaires, et 7,5 millions de dollars sont alloués au seul programme Rnep. Dans cette enveloppe un chapitre est consacré au site d'essais nucléaires du Nevada, le montant ne sera pas utilisé pour sa décontamination, mais à la remise en fonction des installations et équipements afin de permettre de nouveaux essais nucléaires souterrains, il devient indispensable de passer par un tir réel, pour obtenir les certifications<sup>(7)</sup>. Les Etats-Unis vont ainsi rompre leur adhésion au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)<sup>(8)</sup>. Cette reprise est également une violation majeure du TNP, en son article VI : les puissances nucléaires doivent s'engager à négocier la fin de la course aux armes nucléaires. Le 6 septembre 2005, le général Richard B. Meyers, chef d'état-major conjoint de l'armée des Etats-Unis, remettait au secrétaire à la Défense D. Rumsfeld, le rapport *Doctrine for joint nuclear operation*.

Ce document émane d'une demande de la Maison-Blanche, concernant une réévaluation de la *Nuclear posture* de 2001. Le projet soumis à l'approbation présidentielle détaille quatre cas de réponse préventive : lorsqu'un ennemi à l'intention d'utiliser (contre les Etats-Unis) des armes de destruction massive, en cas d'attaque imminente avec des armes biologiques que seule une arme nucléaire peut préventivement détruire, des dispositifs militaires ennemis profondément enterrés et hors d'atteinte conventionnelle. Il était important de démontrer la capacité des Etats-Unis à un usage effectif du feu nucléaire, pour une plus haute dissuasion. Le principe de la dissuasion est considéré comme irrelevante, il doit donc être abandonné pour une stratégie d'emploi d'armes nucléaires en première frappe, y compris pour un usage préemptif. Les puissances nucléaires en titre, mais aussi tous les autres détenteurs du feu nucléaire vont devoir abaisser le seuil

de «conflit», ce qui lui permet une plus fine adhésion à la Charte des Nations unies, qui en toutes circonstances «recommande la prévention des conflits».

## Existe-t-il une responsabilité ?

Depuis toujours, les guerres ont troublé les consciences de ceux qui ne les pratiquent pas. Des accords, des conventions, des règles édictées ont prétendu en humaniser l'exercice. Humaniser, c'est-à-dire administrer une mort connue, qui peut encore être représentée, et de peu d'étendue. L'effort est resté de faible écho, depuis les accords du Latran de 1139 qui voulurent prohiber l'usage de l'arbalète, de rendement légal jugé fort élevé. Mais qui peut alors outrepasser ces interdictions, toutes morales, sans risquer aucune sanction, jamais ? Un vainqueur tangible, resté éminemment puissant, après une victoire tangible, avec des effets durables, en des moments de grande lisibilité des événements.

C'est largement le cas des Etats-Unis, puisqu'ils inspirent et orientent le droit international. Mais également, des alliés qui entrent dans la composition fine des intérêts de ce vainqueur. C'est le cas d'Israël comme «allié».

Toutes les campagnes militaires de l'Etat hébreu permettent au Pentagone de vérifier les qualités «d'insertion» de l'armée israélienne : avant la première guerre du Golfe, elle était en situation d'alliance privilégiée, quoique supplétive, mais aujourd'hui, elle est finement intégrée dans le dispositif stratégique américain, y compris dans ses différents aspects opérationnels et logistiques. L'armée israélienne fonctionne comme la pointe avancée de l'alerte préventive américaine (avec l'installation du système antimissile Arrow) contre les menaces balistiques d'«états-voyous», dans le cadre de la *Cooperative Defense Initiative*. Certes, toujours amarré, Israël est le plus grand et le plus sophistiqué des porte-avions américains. Cela, permet aussi au Pentagone de tester en situation «relevante» toutes les innovations et modifications apportées aux munitions utilisées lors de l'invasion de l'Irak.

## Un exemple «d'expérimentation»

A l'été 2006, durant l'offensive au Liban contre le Hezbollah, l'utilisation de la bombe «bunker buster» à forte pénétration, GBU-28 de Lockheed Martin à pointage par laser et pesant 2,3 tonnes. Délivrée par des chasseurs-bombardiers F-15, elle peut perforer

une enceinte de 7 mètres de béton armé. La GBU-28 a été utilisée pour la première fois sur Bagdad lors de la deuxième guerre du Golfe. Le test porte sur des modifications introduites sur les senseurs laser et sur la centrale inertielle. Le deuxième test concerne des missiles dotés d'organe «Joint Direct Attack Munitions» pour un guidage GPS couplé à une centrale inertielle tout temps (GPS/INS) réalisé et conçu par la très vertueuse firme Boeing.

Ces «expérimentations» relèvent toutes du *Training and Doctrine Command* (Tradoc), programme élaboré à la fin des années soixante dix par les généraux Creighton Abrams et Bill De Puy, et qui va concevoir les armes de la première guerre du Golfe (le char de combat Abrams, le véhicule de combat d'infanterie Bradley, l'hélicoptère d'attaque Apache, le missile antimissile Patriot, Le système lance-roquettes multiple MLRS).

Les concepts Tradoc sont vérifiés au *National Training Center* à Fort Irwin, dans le désert Mojave, mais aussi au Joint Readiness Training Center à Fort Polk en Louisiane et qui forme aux opérations de basse intensité : lutte antiterroriste, contre-guérilla, et combat urbain, avec un sous-programme de confection israélienne, le *Military Operations on Urbanized Terrain*.

Tout ce qui franchit un seuil connu est réputé non conventionnel. Truisme que cela. Une arme non conventionnelle est l'avenir souhaité d'une arme conventionnelle. C'est un interdit dépenalisé qui assèche les polémiques, et rend la paix aux praticiens. Le vrai danger non-conventionnel réside dans l'affranchissement des militaires des pouvoirs politiques et parlementaires, mais aussi de leur plus grande obéissance aux logiques et déterminismes des panoplies<sup>(9)</sup>.

Une arme confectionnée doit être expérimentée au plus proche de ses possibilités, c'est-à-dire dans une situation de guerre réelle. Elle commande des améliorations, des itérations, des suites, mais également une continuelle réorganisation du contexte logistique et technologique : un dialogue avec d'autres armes, une intégration plus poussée dans les schémas d'engagements, des chaînes de commandement raccourcies et plus efficaces, des mentalités retravaillées... La panoplie exige de se déployer sans contrôles. Irriguée par la finance et le renseignement, elle devient «complexe militaro-industriel». Un mot ancien venu de la théologie latine, *l'acédie*, peut encore en rendre compte.

S. S. K.

\* *Mathématicien, maître de conférences, Université III, Constantine*

1) Le programme HAARP (*High-Frequency Active Aural Research Program*) est conduit conjointement par l'Us Air Force et l'US Navy en collaboration avec l'université de l'Alaska, qui a débuté en 1993 par la construction d'une station de recherche concernant les propriétés de l'ionosphère basée sur un site du Département américain de la Défense (DoD) à Gakoma. Il vise à développer une nouvelle génération d'armement dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS) Il est question de construire un système de puissantes antennes capable de provoquer «des modifications locales contrôlées de l'ionosphère». L'élément central de HAARP est un émetteur HF qui génère un signal de grande puissance dirigé vers une région de l'ionosphère afin d'en élever la température localement, d'étudier les processus physiques complexes qui s'y produisent, d'observer les conséquences de cette perturbation, et de tenter de reproduire certains phénomènes artificiellement. En fonction d'intérêts économiques et stratégiques américains, il pourrait permettre de modifier de manière sélective le climat de diverses parties du monde et avoir pour effet de déstabiliser des systèmes agricoles et écologiques. Il convient aussi de mentionner que le ministère de la Défense des Etats-Unis a consacré d'importantes ressources à la mise au point de systèmes de reconnaissance et de surveillance des changements climatiques. La NASA et la NIMA (*National Imagery and Mapping Agency*) sont associées au programme HAARP.

Le DoD qui doit remettre un rapport final d'étude au NEPA (*National Environmental Policy Act*) définit HAARP comme un «effort scientifique destiné à étudier les propriétés de base et le comportement de l'ionosphère avec un accent particulier sur la capacité à mieux le comprendre et l'utiliser pour accroître l'efficacité des communications et des systèmes de surveillance tant à des fins civiles que militaires».

2) Cluster Bomb Unit

3) Terme générique qui désigne les bombes guidées par laser, et pratiquement toutes les munitions air-sol américaines. L'essentiel des GBU sont des paveway. La recherche débute en 1964 dans les laboratoires de Texas Instrument. Aujourd'hui, Lockheed Martin et Raytheon sont les principaux fournisseurs de l'Armée de l'Air des Etats-Unis. Raytheon se réserve le droit exclusif d'utiliser Paveway comme le nom d'une marque de fabrique.

4) Guided Bomb Unit

5) Il s'agit de *Essentials of Post-Cold War Deterrence*.

6) Que l'on se rappelle l'accident de l'essai nucléaire français de nom de code Béryl, le 1er mai 1962, dans le désert algérien. La bombe a été déposée dans une galerie creusée dans une montagne en forme de spirale et obstruée par du béton armé et un treillis de poutrelles métalliques. Lors de

l'explosion l'obturation cède et provoque l'ouverture d'une large cheminée, avec un important rejet de nuage radioactif. Toute la région de In Ecker fut contaminée. L'expérience Béryl peut s'apparenter à un tir nucléaire de destruction d'enceinte profondément enfouie.

7) Un des cahiers des charges impose d'effectuer un tir nucléaire dans les 24 mois qui suivent une «autorisation» de la Maison Blanche. Le délai actuel est de 36 mois. Mais le président Bush a permis la poursuite d'un programme de tirs «sous-critiques» ou froids : c'est le cas de détonations contrôlées, d'un explosif conventionnel autour d'une faible quantité de plutonium, mais qui ne déclenche pas de réaction en chaîne. Il s'agit de vérifier la permanence des paramètres d'utilisation de la munition.

8) Le *Comprehensiv Test Ban Treaty*, traité international a été signé en septembre 1996 durant la Conférence du désarmement, à New-York. Son article premier stipule : chaque Etat partie entreprend de ne pas effectuer la moindre explosion de test d'arme nucléaire ou d'autre explosion nucléaire, et d'interdire et prévenir toute explosion nucléaire de ce type en tout lieu de sa juridiction et sous son contrôle.

9) Nous avons précisé cette notion dans un précédent article «Un préalable électronique à toute guerre» paru dans le journal *El Watan*, jeudi 26 septembre 2013.

**YAKOUREN (TIZI-OUZOU)**

# Le village Azrou rend hommage aux poseurs de bombes de 1976

**Nichée dans la forêt de Yakouren au pied de l'Akfadou, sanctuaire de la révolution, l'association Azro N'svah du village Azrou, qui a payé le prix fort durant la guerre de Libération nationale, a rendu en fin d'après-midi d'avant-hier un vibrant hommage aux berbéristes poseurs de bombes de 1976, dont des fils de chahids, qui ont recouru à cette alternative extrême pour revendiquer la langue et la culture amazighes.**

Arrêtés par la Sécurité militaire, ils sont accusés de haute trahison et condamnés à des peines très lourdes, allant de la prison à perpétuité à la peine capitale.

Revenant sur l'affaire de 1976, Kaci Lounès enfant du village Azrou, qui avait écopé de 20 ans de prison avant d'être libéré avec ses compa-

gnons après en avoir purgé 11, suite à un vaste mouvement international initié par M<sup>me</sup> Medjber, déclare que le recours à cette action découlait du fait que le pouvoir dictatorial de l'époque avait fermé toutes les issues aux revendications pacifiques.

Répondre à la violence par la violence pour démystifier ce régime

«gargantuesque» et prouver qu'il était possible de faire face au pouvoir en place, même avec des armées inégales, était la seule alternative qui restait au groupe de berbéristes activant dans la clandestinité pour faire avancer la revendication.

Les tracts et les revues dénonçant le système ne suffisant plus, il fallait recourir à cette action afin d'alerter l'opinion publique, face au déni identitaire qui valait à l'époque la prison et des brimades policières aux gens, par le seul fait de s'exprimer en kabyle dans les rues d'Alger.

La revue Adhef, qui servait de support médiatique à la revendication

et les tracts qui allaient sensibiliser l'opinion, outrageusement trompée par la désinformation, n'ont pu prendre le relais suite à l'arrestation des poseurs de bombes passés à l'action directe à savoir Kaci Lounès, poseur de la bombe d'El Moudjahid et Cheradi Hocine, Mohand Ouharoun au tribunal de Constantine et Smaïl Medjber à Oran arrêté avant l'explosion de l'engin. Les gens ont parlé sous l'effet de la torture et les familles des poseurs de bombes ont été kidnappées et emprisonnées.

Kaci Lounès estime qu'en dépit du grand pas qu'elle a franchi depuis 1976, rien n'est encore joué

aujourd'hui pour Tamazight, le pouvoir ayant même confisqué ses instruments techniques et la lutte est plus, politique que linguistique. En sus des acteurs de l'époque auxquels manquaient à l'appel Smaïl Medjber et le défunt Mohand Ouharoun.

La cérémonie d'hommage s'est déroulée en présence d'une foule nombreuse dont des détenus d'avril 1980, d'artistes engagés à l'image de Ali Idheflaouen et s'est prolongée par une conférence animée par les membres du groupe de poseurs de bombes.

S. Hammoum

**BÉJAÏA**

## Cités belles, plages sales !

**«Deux ans après avoir passé des vacances en famille à Tichy (2011), il me semble que rien n'a changé. De belles cités, de beaux villages, la belle grande bleue, mais, un point noir, les plages sont sales», nous dira un estivant du Sud, rencontré dans une plage à Tichy.**

De Béjaïa à Aokas, en passant par Tichy, même son de cloche, toutes les plages visitées sont pleines d'ordures. Des tas d'ordures sont entassés ça et là, au tape-à-l'œil des estivants, voire des touristes ; dommage sans la réaction des autorités locales.

Pire image à Aokas, une décharge publique en pleine plage ? d'autant plus joutant un camp de toile familial, odeurs nauséabondes, moustiques, une heure d'eau par jour, voire une demi-heure pour les habitants des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages. Des espaces verts qui devraient servir au cam-

ping sous des arbres géants ne sont nullement entretenus et demeurent à l'abandon, des débris et des bouteilles en plastique et d'alcool, des rues déla-

brées. Constat amer à Tichy, à Acherchour et ailleurs, toutes ces plages sont malheureusement surchargées d'ordures, comment peut-on admettre des ordures face à des restaurants.

A Yemma-Gouraya, par exemple, un site qui accueille des milliers de visiteurs par jour, avant d'emprunter la montée serpente vers la crête qui abrite le mausolée de cette «sacrée

dame», une décharge d'ordures fait face à proximité des fast-foods, face au manège d'enfants, de même que sur les hauteurs de la vieille bâtisse.

Pas de toilettes. La route qui mène du centre-ville aux hauteurs du site est très étroite pleine de nids-de-poule, d'embouteillage.

Le diktat des soi-disant gardiens de parking, des locataires des plages, d'ailleurs là où vous stationnez, on vous prend pour 100,00 DA. Le diktat des agences immobilières, 40, 60, 80 à 100 000 DA et plus, les 10 jours. Comment donc, peut-on promouvoir le tourisme dans de pareilles conditions ?

Si les promoteurs touristiques font tout pour le meilleur accueil des estivants dans des complexes touristiques, il reste-

rait à l'Etat, aux élus locaux, de jouer pleinement leur rôle, de soigner l'image de leurs villes qui accueillent des millions d'estivants chaque été, par le nettoyage des plages, la préservation de l'environnement, la sécurité, les contrôles etc. c'est dire faciliter les séjours des touristes, qui affluent de partout sur les plages d'Algérie (des émigrés, des Européens, et des Algériens de partout, etc.).

Comment aussi expliquer un trajet de 99 km, effectué en 6 heures de route ? Le secteur du tourisme ne doit en aucun cas demeurer le parent pauvre des autres secteurs. Chez nos voisins, ou d'autres pays, des villes sans plages, sans sites touristiques, vous accueillent comme un roi !

B. Henine

**ÉDUCATION À AÏN-TÉMOUCHENT**

## Formation accélérée pour les nouveaux enseignants

**Sitôt les listes des admis au concours de recrutement pour le secteur de l'éducation affichées, les 294 enseignants qui ont été retenus auront à suivre une formation accélérée du 16 au 28 août courant, en vue de la prochaine rentrée scolaire.**

La direction de l'éducation de la wilaya a donc programmé, au profit de ces futurs enseignants, un stage de formation pour qu'ils soient prêts à entamer leurs nouvelles

tâches éducatives et pédagogiques. Deux établissements ont été mobilisés pour accueillir les nouveaux admis pour cette formation, à savoir le lycée Maliha-Hamidou qui prendra en charge les enseignants du cycle primaire et du secondaire, alors que les enseignants du moyen sont affectés au lycée Idriss-El-Affifi qui accueillera les 103 stagiaires.

Les conditions d'hébergement, la restauration et le transport sont assurés par la direction de l'éducation. Il faut noter qu'en

plus des candidats de la wilaya de Aïn-Témouchent qui sont au nombre de 294, 61 autres stagiaires venant de la wilaya de Tindouf auront également à suivre la même formation dans les deux centres précités.

Ces candidats devront suivre un programme basé sur 4 modules, à savoir : la gestion des classes de cours, les sciences de l'éducation, la législation et l'informatique, et seront encadrés par 36 enseignants et inspecteurs de l'éducation nationale.

S. B.

**RELIZANE**

## Les transporteurs en colère

Les transporteurs des lignes 3, via la nouvelle-ville Adda-Benada, 8, via Satal et 7 via Bechemérik comptent marquer une journée de protestation dans les jours qui viennent. Après les transporteurs interurbains de la commune de Belacel Bouzegza, voilà que les transporteurs urbains de la ville de Relizane montent au créneau pour des revendications identiques.

En effet, les transporteurs des lignes 3, 8 et 7 comptent marquer une journée de protestation, pour réclamer le revêtement des chaussées des grands quartiers de Adda-Benada, ex-Bermadia, et Satal devenus impraticables.

«Nous venons par la présente requête vous informer une seconde fois de l'état défectueux de la chaussée des deux quartiers et de la journée de protestation des transporteurs des lignes susmentionnées. Ces derniers se sont rapprochés de notre bureau et selon eux ils ont informé les différents responsables dont le wali et le directeur des transports».

A noter qu'un autre courrier portant le même objet a été envoyé aux autorités concernées concernant l'état de la chaussée de la cité Satal située à la périphérie de la ville de Relizane.

A. Rahmane

**TENIRA (SIDI-BEL-ABBÈS)**

## Un jeune homme se donne la mort par pendaison

Le week-end dernier, un homme âgé de 42 ans a été retrouvé inerte, dans une étable, dans la petite localité de Maleh-Foukani (Tenira). La victime était pendue avec du fil de fer au plafond de l'étable. Si tout porte à croire qu'il s'agit d'un suicide, les sources de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer avec précision les circonstances de cette mort.

A. M.

**PENSÉE**

Il y a 1 an, le 18 août 2013, disparaissait  
**Fatima-Zohra**

**OUAZANI épouse KERAMANE**

En ce douloureux souvenir, ses enfants, Nabila, Salima et Zoheir, ses petits-enfants Inès, Sophia, Amir, Sarah et Djibril ainsi que toute la famille Keramane demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

**«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»**

**CONDOLÉANCES**

*Mokrane et Sabri Bencherif ainsi que le personnel de GFT et TNT présentent à la famille Ould Hamouda et Aït Hamouda et Ould Hamouda Ali, leurs condoléances suite au décès de leur regretté père*  
**OULD HAMOUDA Mohand Amokrane dit Mamou et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.**  
*Que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis.*

**DÈCÈS**

**Merzkani Bécha dite Fella**  
Cela fait une année déjà !

Tu nous as quittés emportant avec toi la joie de vivre et ton grand coeur nous laissant orphelins. De ton amour, tu es partie très tôt, cela fait mal de vivre sans toi. Bechoucha ton fils Ahmed, et tes petits-fils Mohamed et Ali qui t'aimeront à jamais. Que Dieu t'accueille dans Son Vaste Paradis.





**MÉDÉA****Démantèlement d'un réseau de dealers**

**La police de Médéa vient de révéler qu'il a été procédé au démantèlement du tristement célèbre réseau de dealers dirigé par le dénommé «Al Nath».**

La Brigade de renseignement et d'investigation de la police de Médéa (BRI) vient de mettre fin aux activités du gang de dealers, spécialisé dans les hallucinogènes et auprès de qui plus de 650 pastilles et des substances psychotropes furent saisies.

Ces psychotropes de type «Parkinane» exclusivement destinés aux malades et aux hopitaux se vendaient librement par le biais

de 4 individus sur tout le territoire de la wilaya de Médéa, et par l'intermédiaire d'un gang résidant dans la ville de Berrouaghia, située à 30 kilomètres à l'ouest de Médéa, dirigé par le cerveau de l'opération, surnommé «Al Nath» et résidant dans la ville de Médéa.

Selon les révélations de la police de Médéa, ce fut sur informations et longues investigations que l'opération fut lancée contre le

groupe de dealers, qui s'appropriait à investir durablement la ville de Médéa.

Devant l'ampleur de l'opération et l'importance du réseau existant sur le territoire de Médéa, des policiers furent appelés en renfort, ainsi que la mise en place d'un important dispositif d'écoute, d'investigation et de poursuite électronique.

Cette offensive de la police a payé et a permis de démanteler la quasi-totalité du gang de dealers âgés entre 24 et 31 ans, et la récupération d'une importante somme d'argent, fruit de l'écoulement des

psychotropes ainsi que la saisie de 650 pastilles d'hallucinogène de type «Parkinane» qui sont des médicaments antiparkinsoniens indiqués pour le syndrome de la maladie de Parkinson, au même titre que «Lartane» ou le «Lepticur» qui sont de puissants neuroleptiques pouvant provoquer de graves perturbations psychiques de la personnalité. Le gang, démantelé, fut présenté à la justice et son cerveau, «Al Nath», a avoué son forfait en révélant le nom de ses complices et de sa «clientèle».

**Larbi Houari**

**AÏN-DEFLA****Les 2 voleurs qui s'attaquaient aux clients des banques, sous les verrous**

**Les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Aïn Defla viennent de mettre fin aux agissements de deux repris de justice, ciblant les clients de banques qui venaient d'opérer des retraits importants.**

Selon une source policière, lundi dernier, en milieu de matinée, 2 individus se sont attaqués à un véhicule stationné dans le parking de la grande surface Uno, sise à Aïn Defla. Les 2 malfrats ont brisé les glaces et se sont emparés d'un paquet contenant la somme de 60 millions de centimes que les propriétaires venaient de retirer de l'Agence Badr de Aïn Defla.

Deux jours plus tard, soit mer-

credi, un autre client de la même banque avise la police qu'il a été pris en filature par un véhicule de marque Golf, immatriculé dans la wilaya de Chlef, alors qu'il sortait de l'Agence Badr où il venait d'effectuer un retrait important.

Les policiers se mettent alors en chasse du véhicule signalé en sillonnant les rues de la ville de Aïn Defla. Leurs efforts ne furent pas vains puisque la Golf est repérée

stationnée non loin de la même agence bancaire, à l'affût d'une future victime. Les policiers interpellent alors les 2 occupants du véhicule suspecté et la fouille de la malle a permis d'y découvrir, outre des armes blanches, tout un attirail d'outils servant à dévaliser les véhicules par bris de glaces.

Transférés au siège de la police, les 2 malfrats, âgés de 40 et 47 ans, originaires de la wilaya de Relizane sont interrogés, et avouent qu'ils sont les auteurs du vol des 60 millions qui se trouvaient à bord du camion stationné sur le parking de la grande surface Uno.

En approfondissant leurs investigations, les policiers poussent les 2 malfrats à contribuer à la reconstitution de leur forfait et procéder à la démonstration de leur manière d'opérer. Par ailleurs les recherches effectuées révèlent que les deux mis en cause n'étaient pas à leur première affaire, qu'il sont des récidivistes puisqu'ils ont commis d'autres vols ailleurs.

Entendus par le procureur de la République, accusés d'association de malfaiteurs et de vols par effraction, les deux mis en cause ont été placés en détention provisoire.

**Karim O.**

**GUELMA****5 arrestations après le démantèlement d'un réseau national de trafic de drogue**

**Cinq personnes ont été arrêtées cette semaine à Guelma, dans le cadre d'une opération déclenchée par les services de police visant à démanteler un important réseau national de trafic de drogue, a indiqué un communiqué émanant de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya de Guelma.**

Les suspects, qui sont âgés de 24 à 60 ans, sont originaires de Guelma et de Aïn Abid (wilaya de Constantine). Ils ont été interpellés par les éléments de la police judiciaire de la daïra d'Heliopolis.

Selon notre source, ce vaste coup de filet a été réalisé suite à

l'exploitation d'un renseignement faisant état de la présence dans la région, d'un groupe de dangereux trafiquants de drogue, qui font partie d'un important réseau national.

Cette opération, entamée il y a deux semaines et à laquelle ont participé également les éléments

de la 4<sup>ème</sup> sûreté urbaine de la daïra de Guelma, a conduit à la saisie de pas moins d'un kilogramme de kif traité et environ 150 comprimés psychotropes, indique le même communiqué de la police.

Parmi les personnes arrêtées, quatre ont été placées en détention provisoire par le magistrat instructeur près le tribunal de Guelma, tandis que le cinquième s'est vu notifier son placement sous contrôle judiciaire, en attendant la suite de l'enquête, a précisé notre sour-

ce.

Nous apprenons par ailleurs que des actions similaires sont en cours, notamment dans la wilaya de Constantine, dans le cadre de cette même opération.

Le trafic de drogue ne cesse de prendre, ces dernières années, des proportions inquiétantes à Guelma, un constat qui est malheureusement confirmé par les bilans établis par les services locaux de la Police et de la Gendarmerie nationale.

**Noureddine Guergour**

**BÉJAÏA****Deux jeunes frères noyés dans une piscine**

**Deux jeunes enfants de douze et neuf ans d'une même famille, natifs de Oued Souf, en vacances au complexe touristique privé, Alpha Catering à Tighremt sur la côte-ouest de Béjaïa, ont trouvé la mort samedi dernier, noyés dans la piscine dudit complexe.**

Le troisième frère, selon nos informations, qui se trouvait lui aussi en difficulté et dans les

mêmes circonstances, a été sauvé in extremis par les estivants présents sur les lieux. La terrible nou-

velle, qui s'est répandue telle une traînée de poudre, a mis en émoi des milliers de familles en vacances à Béjaïa et plus particulièrement celles ayant choisi ce centre de repos, de surcroît sophistiqué. Les dépouilles des deux enfants ont été déposées par les

éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital Frantz-Fanon de la capitale des Hammadites. La Gendarmerie nationale a aussitôt déclenché une enquête afin de déterminer les responsabilités de cette tragique noyade.

**Kamel Gaci**

**AÏN-TÉMOUCHENT****Une autre électrocution à Aghlal**

48 heures à peine après une première électrocution qui eut lieu à Sidi-Ben-Adda où un agent de Sonelgaz a péri mercredi dernier, après avoir reçu une violente charge électrique, vendredi dernier en fin d'après-midi, une autre électrocution s'est produite dans la ville d'Aghlal, à 10 km au sud de Aïn-Témouchent. Il s'agit d'un jeune entrepreneur âgé de 25 ans, originaire de Sidi-Ben-Adda, qui a perdu la vie dans presque les mêmes circonstances. Ce dernier s'affairait à installer un compteur électrique sur un chantier de son entreprise, selon notre source. Arrivés sur le lieu de l'accident, les éléments de la Protection civile ont transporté le corps de la victime à la morgue de l'hôpital Ahmed-Medeghri de Aïn-Témouchent.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

**S. B.**

**Repêchage d'un corps noyé à Rechgoun**

Les services de la Protection civile de la wilaya de Aïn-Témouchent ont repêché samedi de la plage de Rechgoun à Béni-Saf, le corps d'un jeune estivant.

Selon les informations recueillies, c'est un gardien saisonnier qui a découvert le corps de la victime après que les vagues de la mer l'aient rejeté. Ce sont ses proches, eux aussi des estivants, qui ont identifié le corps à travers les vêtements qu'il portait. Le malheureux K. A. était âgé de 21 ans, il était originaire de la wilaya de Saïda.

Son corps a été évacué à la morgue de l'hôpital de Béni-Saf, une enquête d'usage a été ouverte.

**S. B.**

## SYRIE

## 31 jihadistes tués dans un pilonnage de l'armée

**Au moins 31 jihadistes ont été tués dans un pilonnage de l'armée de l'air syrienne hier sur plusieurs positions de l'Etat islamique (EI), visés dans le même temps par des frappes américaines en Irak, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).**

«Il s'agit des raids les plus intenses de l'armée syrienne contre ce groupe» ultra-radical, a indiqué à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«Le régime a mené 14 raids sur la ville de Raqa et 11 sur la ville de Tabqa dans la province de Raqa, tuant au moins 31 jihadistes et blessant des dizaines d'entre eux», indique l'ONG qui se base sur un large réseau de sources civiles, médicales et militaires.

Outre Raqa, le régime a mené des raids contre l'EI dans la province de Deir Ezzor (est), contrôlée en grande partie par ce groupe, et celle d'Alep (nord), notamment à Akhtarine et Dabeq, que les jihadistes contrôlent depuis mercredi après en avoir chassé les rebelles syriens.

Le front entre le régime et l'EI s'est ouvert depuis l'offensive fulgurante de



Photo : DR.

l'EI en Irak en juin dernier et sa proclamation d'un «califat» islamique sur les territoires qu'il contrôle en Irak et en Syrie. Dans la guerre multiforme qui ravage la Syrie, le régime combat depuis trois ans les rebelles qui sont également en conflit avec les jihadistes de l'EI.

«Le régime de Damas veut montrer aux Américains que comme eux, il est capable de frapper l'EI», indique M. Abdel Rahmane.

Depuis le début de la révolte en Syrie en mars 2011, le régime assimile les insurgés à des «terroristes» soute-

nus par l'étranger. En dépit de la guerre entre rebelles et jihadistes, il met les deux dans le même sac. «Le régime frappe l'EI là où il est puissant. Dans les régions où ce groupe est aux prises avec les rebelles, il n'intervient pas pour que ses deux ennemis soient affaiblis», dit M. Abdel Rahmane.

«Mais dès qu'une partie prend le dessus, il la frappe», ajoute-t-il.

Outre Deir Ezzor, l'EI contrôle la plupart de Raqa et a chassé le régime de deux importantes positions dans cette province. L'armée n'y contrôle plus que l'aéroport militaire de Tabqa.

## Être et ne pas être

Je suis ébranlé par toutes ces images qui parviennent de Ghaza, de Syrie, de Libye.

Par Aziz Farès

Je viens également de visionner une vidéo de ces fous du Daesh qui tirent sur les gens dans la rue, sur les voitures qui roulent. Ces snipers assoiffés de sang, drogués, se promènent pour «jouer» à la guerre comme à un jeu vidéo.

Les médias dits sociaux nous «informent» en continu sans aucune censure ni restriction éthique. Autrefois, les visages étaient floutés et un avertissement signalait la violence de ces images. Tout cela est chose du passé.

J'en ai assez.

Évidemment, nombreux sont ceux et celles qui me diront que je ne suis pas obligé de regarder. Mais comment faire lorsque ce déluge se déverse ? Ignorer et jouer, moi aussi, à super Mario, justicier des temps que l'on croit modernes ?

Il y a une sourde et macabre volonté de médiatiser non seulement la guerre mais tous les moments dramatiques de la vie. À quoi cela correspond-il ? Que cherche-t-on à exorciser ? Veut-on être le témoin de la barbarie ? Est-ce une façon de se dédouaner ? De se disculper de ces atrocités qui, bien lointaines, envahissent notre quotidien ? Veut-on se persuader d'être «plus fort que la mort» ?

Être et ne pas être, sans demi-mesure, bourreau, victime, assassin, loup, mouton, bouc émissaire, juge, témoin, accusé, voilà qui risque de faire basculer le fragile équilibre qui nous maintient en vie afin de ne pas nous perdre dans les profondeurs abyssales qui effrayaient les anciens.

L'être humain n'a pas fini de révéler la face cachée de cet obscur personnage qui le fait jouir dans une illusoire satisfaction.

A. F.

izfareslesoir@gmail.com

## YÉMEN

## 6 insurgés d'Al-Qaïda et 3 soldats tués dans des affrontements

**Six membres présumés d'Al-Qaïda et trois soldats yéménites ont été tués dimanche dans des accrochages à Qatan, une ville de la province du Hadramout (sud-est) où les attaques contre l'armée se sont récemment multipliées, selon un responsable et une source militaire.**

«Les forces armées ont bombardé à l'aube une maison où se barricadaient des combattants d'Al-Qaïda, tuant trois d'entre eux et blessant d'autres», a déclaré à l'AFP le responsable, qui a requis l'anonymat. Le corps d'un quatrième insurgé a été retrouvé dans la maison où deux hommes et deux femmes ont été arrêtés, a indi-

qué à l'AFP une source militaire. Les quatre personnes arrêtées sont une Pakistanaise et une Philippine, un Somalien et un Yéménite, selon la même source. En représailles, des insurgés du réseau extrémiste arrivés d'une localité proche ont lancé un assaut contre un camp des forces gouvernementales qui ont riposté, a ajouté le responsable. «Trois soldats ont été tués et six autres blessés dans les accrochages qui se sont poursuivis pendant quatre heures», a-t-il encore dit, en dénombrant «deux morts et quatre blessés parmi les assaillants».

Ces accrochages, au cours desquels des armes de tout calibre ont été utilisées, ont endommagé plusieurs habitations, ont indiqué des témoins. Jeudi, un policier et deux insurgés

avaient été tués dans des affrontements à Moukalla, chef-lieu du Hamdamout, où les autorités ont affirmé avoir mis en échec trois attentats suicides à la voiture piégée contre une résidence officielle, une caserne de la police et un autre site policier.

Le ministère de la Défense avait alors affirmé avoir «dégagé un dangereux plan criminel d'Al-Qaïda» à Moukalla. Face à la multiplication des attaques attribuées à Al-Qaïda au Hadramout, l'armée n'a cessé de renforcer ses positions en vue d'une offensive contre le réseau extrémiste.

Dans la province voisine de Lahj, deux Yéménites ont été tués samedi à al-Houta, chef-lieu de la région, dans deux fusillades, a annoncé dimanche une source de sécurité accusant

Al-Qaïda. Des hommes armés à moto ont abattu Mohsen Fadhl, 40 ans, dans le centre d'al-Houta, alors que Raed Samra, 30 ans, a été mortellement touché dans une attaque similaire dans un autre quartier de la ville, a ajouté la même source. «Les combattants d'Al-Qaïda sont responsables de ce genre d'attaques, souvent perpétrées sous de faux prétextes comme la pratique de la magie ou la sorcellerie», a déclaré cette source à l'AFP.

Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa) a profité de l'affaiblissement du pouvoir central au Yémen en 2011, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ancien président Ali Abdallah Saleh, pour renforcer sa présence notamment dans le sud et le sud-est du pays.

## REPRISE DES NÉGOCIATIONS

## Israéliens et Palestiniens fermes sur leurs exigences

**Des discussions très indécises sur le maintien d'un cessez-le-feu précaire observé dans la bande de Ghaza ont repris dimanche au Caire entre Israéliens et Palestiniens, les deux parties se montrant fermes sur leurs exigences.**

«Nous n'accepterons d'accord sur un cessez-le-feu que s'il y a une réponse concrète à nos besoins sécuritaires», a déclaré M. Netanyahu à l'ouverture de la réunion hebdomadaire du gouvernement.

«Pour obtenir la sécurité, il faut avant toute chose lever le blocus», lui a répondu Sami Abou Zourhi, porte-parole du Hamas.

Les discussions ont repris dimanche au Caire après trois jours d'interruption mais sans certains représentants du Hamas et du Jihad islamique venant de Ghaza et qui devraient arriver dans la capitale égyptienne dans la soirée, selon un porte-parole du groupe islamiste qui contrôle l'enclave, Sami Abou Zourhi.

La plus grande incertitude règne sur la faculté des délégués palestiniens, dont des responsables du Hamas qui contrôlent la bande de Ghaza, et israéliens à trouver un accord surtout sur les questions de la levée du blocus israélien ou la démilitarisation de la bande de Ghaza, alors

qu'un cessez-le-feu instauré le 11 août et reconduit jeudi pour cinq jours expirer aujourd'hui à minuit (21h GMT).

## Cessez-le-feu unilatéral ?

Israël aurait ainsi décidé samedi soir de rejeter formellement une proposition de cessez-le-feu permanent telle qu'elle lui était soumise par l'Égypte, rapportait Maariv, l'un des principaux quotidiens israéliens, en citant des sources gouvernementales.

Alors que d'intenses consultations internes étaient encore en cours de part et d'autre, des responsables du Hamas ont exprimé leur intransigeance.

«Celui (les combattants palestiniens) qui a vaincu aux frontières de Ghaza (...) n'acceptera aucune des conditions de l'occupant», écrit sur sa page Facebook Moussa Abou Marzouk, numéro deux du bureau politique du Hamas. Du côté israélien, le

ministre du renseignement Yuval Steinitz a jugé irréalistes les exigences du Hamas à ce stade des négociations.

«Nous ne pouvons pas commencer à discuter d'un port ou d'un aéroport à Ghaza, ce qui reviendrait à ouvrir un duty-free pour roquettes sans résoudre la question de la démilitarisation», a déclaré M. Steinitz également membre du cabinet de sécurité.

Un échec des négociations ne signifierait pas nécessairement une reprise immédiate des hostilités qui ont fait depuis le 8 juillet au moins 1.980 morts côté palestinien, majoritairement des civils, et 67 morts côté israélien, dont trois civils.

Un cessez-le-feu unilatéral «serait une bonne solution si nous voyons que sur le plan sécuritaire, l'accord proposé n'est pas satisfaisant, qu'il menace directement notre sécurité», a dit le ministre Gilad Erdan, membre du cabinet de sécurité, à la radio publique.

L'idée d'une cessation de fait des combats sans accord de cessez-le-feu est dans l'air depuis quelque temps en Israël. L'absence d'accord laisserait les deux camps faire le décompte

de leurs gains et de leurs pertes. Israël revendique d'avoir considérablement réduit les capacités de nuisance du Hamas.

Mais il est critiqué à l'extérieur à cause du bilan humain causé, et pourrait être plus vivement à l'intérieur parce qu'il n'en aurait pas fini avec le Hamas.

## Le Hamas attendu au tournant

Le Hamas, lui, se targue d'avoir résisté militairement à la plus puissante armée de la région. Il est cependant attendu au tournant politique de la reconstruction.

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a annoncé samedi qu'une conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien se réunirait début septembre en Égypte pour envisager un «plan de reconstruction» à Ghaza.

Au quartier général des renseignements au Caire, les Égyptiens font donc la navette entre les délégations israélienne et palestinienne, qui outre le Hamas comprend également le Jihad islamique et le Fatah du prési-

dent de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

Selon un document auquel l'AFP a eu accès, les Égyptiens proposent un cessez-le-feu permanent et invitent à de nouveaux pourparlers dans un mois.

A l'ordre du jour seraient inscrites alors des questions épineuses comme l'ouverture d'un port et d'un aéroport à laquelle les Israéliens sont opposés, ou la restitution des corps de deux soldats israéliens morts en échange de la libération de détenus palestiniens.

La levée du blocus est une exigence palestinienne primordiale. Le document égyptien reste vague sur le sujet, ne parlant que de l'ouverture de points de passage fermés.

De son côté, Israël exige la démilitarisation de Ghaza, dont ne veulent pas entendre parler les Palestiniens.

Les différentes informations filtrant du Caire font état de discussions sur : la réouverture du point de passage de Rafah avec l'Égypte, le rôle dévolu à l'Autorité palestinienne aux frontières, une extension des zones de pêche des Ghazaouis, une réduction de la zone tampon à la frontière avec Israël, les modalités de transferts d'argent.

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Le solaire à l'Institut de musique

Par Kader Bakou

L'Institut national supérieur de musique (INSM) innove, mais, cette fois, ce n'est pas dans le domaine de la formation musicale. Le jardin de cet institut, situé à la sortie est de Bab El-Oued à Alger, est bien entretenu et sera certainement plus beau et plus vert quand ses arbres seront plus grands. Ce jardin est éclairé la nuit avec l'énergie solaire. Les lampadaires se distinguent, d'ailleurs, par leur design «futuriste». L'INSM contribue, ainsi, à l'économie d'énergie dans le pays. Il pourrait aussi servir d'exemple à d'autres entreprises et institutions publiques et privées. Pourquoi pas ?

K. B.  
bakoukader@yahoo.fr

ORAN

Formation au profit d'une centaine d'animateurs socioculturels

Un nouveau programme de formation sera lancé à partir du 24 août prochain à Oran au profit d'une centaine d'animateurs socioculturels, a appris l'APS samedi auprès du président de l'Association locale Santé Sidi El-Houari (SDH).

Cette action est initiée en partenariat avec l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux (France) dans le cadre du programme intitulé «Aladin pour le partage interculturel citoyen Oran-Bordeaux», a précisé M. Kamel Bereksi.

L'action se déroule en deux étapes, la première portant sur le perfectionnement de 14 cadres algériens du mouvement associatif qui bénéficient de deux stages à Oran puis à Bordeaux avant d'assurer, dans une seconde phase, la formation d'une centaine d'animateurs de jeunes, a-t-il expliqué.

Cette opération permettra, a-t-il souligné, le renforcement des capacités et la mise en relation des animateurs des différents établissements de jeunes de la wilaya, et ce, à l'effet de «favoriser le travail en commun et de donner davantage d'efficacité aux actions de proximité».

Le programme intervient dans le sillage de plusieurs activités menées au profit des jeunes par l'association SDH, dont la dernière en date est le «14<sup>e</sup> chantier international été 2014», clôturé vendredi soir au terme de deux semaines d'activités dédiées à la valorisation du patrimoine historique. Implantée au quartier historique dont elle porte le nom, l'association Santé Sidi El-Houari compte une école-chantier qui forme chaque année des dizaines de jeunes dans divers segments du bâti ancien, comme la maçonnerie traditionnelle, la taille de la pierre, la charpente et la ferronnerie.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

CHANTEUR À SUCCÈS DANS LES ANNÉES 1970  
Amar Sghir honoré par les Ath-Budrar

La population de Iboudrarène, dans la daïra des Aït Yenni, a rendu un hommage émouvant à Amar Sghir, un chanteur qui a connu un grand succès dans les années 1960-1970.

De son vrai nom Outoudert Amar, aujourd'hui âgé et malade (il est né le 27 septembre 1949, à Tala n'Tazart, dans la commune Iboudrarène) a eu droit à la reconnaissance des siens. Durant deux jours, Amar Sghir a été à l'honneur dans son village natal. En association avec le direction de la Culture de Tizi-Ouzou et l'APC d'Iboudrarène, le comité d'organisation a mis en place un riche programme d'animation et d'activités festives pour marquer l'événement où le parcours de ce chanteur a été mis en avant.

Mohamed Chemmoun, Ouazib Mohand Ameziane, Makhloufi, Djaffar Aït Menguellet, Ali Meziane, et bien d'autres chanteurs se sont succédé sur



scène pour rendre hommage, par la chanson et le témoignage à un chanteur qui a marqué de son empreinte la scène artistique kabyle et dont la carrière a débuté en 1959 sous la houlette du regretté Cheikh Nordine et aux côtés, entre autres, de Kamal Hamadi et de Mohamed Rachid.

Venu des nombreux villages voisins, le public a eu à découvrir ou redécouvrir celui qui s'est choisi Amar Sghir comme nom d'artiste pour échapper au «qu'en-dira-t-on» et au juge-

ment réprobateur de son entourage auquel il n'échappera, malheureusement, pas.

Ainsi, et pour avoir interprété *Ulac wia3zizen falli siwa yemma ad vava*, une chanson où il a rendu hommage à ses géniteurs, son père lui intimera l'ordre de ne plus le citer dans ses chansons, avait-on témoigné. Amar Sghir s'est illustré à sa façon dans la revendication amazighe, puisqu'il sera le premier à avoir utilisé le mot amazigh dans une chanson, avait-on encore témoigné.

Auteur d'un riche répertoire embrassant une thématique dominée par un romantisme de jeunesse et les sujets de société, et dont l'essentiel a été enregistré avec l'orchestre de la Radio nationale, Amar Sghir, qui avait également composé des titres interprétés par d'autres chanteurs, à l'instar d'Aït Meslayen qui a quitté précocement la scène artistique, en raison de sa santé fragile, est resté en marge d'une scène artistique où des chanteurs approximatifs et sans talent s'épuisent et s'égosillent à s'imposer comme des astres scintillants.

L'hommage qui vient de lui être rendu par les siens, en présence d'un nombreux public intergénérationnel et de beaucoup de ses amis et chanteurs, pas seulement de sa génération, est une preuve de reconnaissance pour le talent et le mérite de celui qui a fait son apprentissage dans la célèbre école algéroise Al Ankaouia, selon le témoignage de Wahid, son demi-frère.

Mokrane Djebbara

SALLE IBN ZEYDOUN

L'été en musique

Une exploration onirique de l'univers musical andalou, à travers les voix lyriques de Lila Borsali, Abbas Righi et Nassima Chabane, a marqué l'ouverture du 4<sup>e</sup> Festival culturel international «Eté en musique à Alger» prévu jusqu'au 30 août. Dignes représentants des écoles de l'Ouest, de l'Est et du Centre, les trois interprètes ont ravi le public nombreux de la salle Ibn Zeydoun à Riadh El-Feth, déployant quelques pièces du terroir classique algérien, thématique choisie pour la soirée inaugurale du festival. Accompagnant les artistes avec la rigueur de l'école à l'expérience du métier, l'Orchestre national andalou, dirigé par Samir Boukridira, a regroupé une sélection de 18 musiciens de générations différentes, issus des trois régions, dont Leïla El Kebir, seule femme dans l'orchestre, et le maître Zerrouk Mokdad.

Ouvrant le récital par une *metchalya* (introduction musicale lente et sans rythme, jouée en un seul jet par l'ensemble de l'orchestre) dans le mode *sehli*, Lila Borsali, à la *kouitra*, a présenté *Noubat Rasd Ed'Dhil*, enchantant l'assistance avec des pièces aux mélodies plaisantes, étalées sur des rythmes composés rendus dans des cadences simplifiées.

La subtilité des pièces choisies par la cantatrice au charisme imposant et à la voix suave a promené l'assistance dans une ran-

donnée aux atmosphères paisibles, l'invitant à méditer la profondeur des textes et la beauté des mélodies. Lila Borsali a déjà sur le marché, trois albums : *Frak lahabab* (séparation des êtres chers), *Noubat Rasd Ed'dhil* et *Noubat Ghrib*.

La deuxième partie de la soirée a connu l'intervention remarquée de Abbas Righi, chantant, avec sa voix puissante et travaillée, quelques pièces dans le genre *malouf* qui requiert dans l'orchestration, la mise en valeur des sonorités aiguës du violon et du *nay*.

Entonnant quelques extraits de *Noubat Zidène*, puis des pièces dans le genre *hawzi*, l'interprète de *Aâyni Cherket M'aâ Qalbi*, soutenu par les sonorités denses de son luth, a brillé de maîtrise, offrant au public des moments de plaisir.

Les adeptes du *malouf* pourront apprécier Abbas Righi dans *Ach Men Sebba a Lahbab*, son 4<sup>e</sup> opus dont la sortie serait «imminente», selon l'artiste qui a déjà à son actif trois albums : *Medjrouh* (2011), *Taâlila-Laâroussa* (2012) et *Noubat Raml El Maya* (2013). Pour sa part, Nassima Chabane a choisi de terminer avec *l'Amour*, dans des partitions où ont cohabité les genres andalou et algérois, au grand plaisir d'un public qui a savouré chaque moment de cette cérémonie d'ouverture dans l'allégresse et la volupté. *Zarani Mahboub*

*Kalbi, Aâla Men Taqoun Hadihi Az'Ziyara* et *Ya ôchak Ez'Zine* figurent parmi les chansons interprétées par Nassima Chabane, avant de conclure avec *Ya Yemma*, une de ses dernières créations chantée dans un registre vocal rappelant les anciennes cantatrices algériennes.

Dans des sonorités qui caractérisent la tradition et le terroir algérien, la chanteuse à la mandole, a réussi à mettre en valeur la richesse académique de la musique andalouse et chaâbi, suggérant ainsi de belles idées d'harmonisation. Nassima Chabane prépare actuellement un «Hommage à l'Emir Abdelkader, à travers sa poésie», souhaitant ainsi «mettre en valeur un volet peu connu» de la personnalité du fondateur de l'Etat algérien moderne, a-t-elle expliqué.

En présence de Nadia Labidi, ministre de la Culture et Hamid Grine, ministre de la Communication, Lila Borsali, Abbas Righi et Nassima Chabane ont procuré du bien-être à un public homogène et recueilli.

Les soirées thématiques du 4<sup>e</sup> Festival culturel international «Eté en musique à Alger» se poursuivent avec au programme de la deuxième journée, deux spectacles dédiés à la danse, avec les troupes Assayel de Palestine et Amalgama Compañia Flamenca, dirigé par l'Algérienne Samara.

Actucult

|  |   |   |   |  |
|--|---|---|---|--|
| <p><b>THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)</b><br/>Lundi 18 août à 19h : Pièce <i>El Kalima Athalitha</i> du Théâtre régional de Guelma. Mise en scène de Aïssa Djekati, d'après un texte du dramaturge espagnol Alejandro Casona.</p> | <p>Khadem Essaher<br/>Jeudi 21 août à 22h : Concerts de Asma Salim (Libye) et de Mona Dandeny (Mauritanie)<br/>Vendredi 22 août à 22h : Concert Rabie El-Asmar<br/>Samedi 23 août à 22h : Spectacle du ballet Omnia<br/>Dimanche 24 août à 22h : Concert de Najwa Karam</p>   | <p>(Mauritanie), Kader Japonais, Abdou Skikdi et Nada Rehane.<br/>Jeudi 21 août à 22h : Concerts de Rabie El-Asmar, Hacen Dadi, Imad Amir et Adel Daoued.<br/>Vendredi 22 août à 22h : Spectacle du Ballet Omnia. Concerts de Djamilia, cheb Redouane et Tawes.<br/>Samedi 23 août à 22h : Concerts de Najwa Karam, Thanina, Karima El Saghira et Fella El Djazaïria.</p> | <p>régional d'Oum El-Bouaghi, mise en scène de Belkacem Ammar Mohamed, adaptation de l'auteur turc Aziz Nesin.<br/>Du 25 au 31 août : Salon national de la céramique d'art en partenariat avec la Chambre des métiers de la wilaya d'Alger.</p>   | <p>Saléha Khelifi.</p>   |
| <p><b>THÉÂTRE DE VERDURE DU COMPLEXE CULTUREL LAÂDI-FLICI (ALGER-CENTRE)</b><br/>Jeudi 21 août à 21h30 : Concert de Takfarinas.</p>  | <p>10<sup>e</sup> EDITION DU FESTIVAL ARABE DE DJEMILA (WILAYA DE SÉTIF)<br/>Lundi 18 août à 22h : Concerts de Hatem Ammor, Hala Koseir et Si Kamel.<br/>Mardi 19 août à 22h : Concerts de Kadhem Essaher (Irak), Zakia Mohamed et Saber el Houari.<br/>Mercredi 20 août à 22h : Concerts de Asma Salim (Libye), Mona Dandeny</p> | <p><b>PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)</b><br/>Jeudi 21 août à 19h : Concert de musique andalouse en hommage à Mohamed Rékha Bastandji avec l'association culturelle et musicale Mezghenna.<br/>Samedi 23 août à 19h : Pièce théâtrale <i>Supi</i> (l'appel) du Théâtre</p>   | <p><b>PALAIS DE LA CULTURE DE SKIKDA</b><br/>Mardi 20 août à 19h : Concert de l'Orchestre symphonique national, sous la direction du maestro Amine Kouider, avec la participation de la chorale polyphonique d'Alger, sous la direction de Aziz Hemouli et des artistes Nada Rehane et Nawel Mebarek.</p> | <p><b>SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)</b><br/>Jusqu'au 31 août : Projection du film <i>Quantum Of Solace</i> de Marc Forste, à raison de 4 de séance par jour.</p>   |
| <p><b>THÉÂTRE DE VERDURE CASIF DE SIDI-FREDJ (WILAYA D'ALGER)</b><br/>Lundi 18 août à 22h : Concert de Saber Rebai<br/>Mardi 19 août à 22h : Concert de Hatem Ammor, Halla Kosseir et Si Kamel<br/>Mercredi 20 août à 22h : Concert de</p>               | <p>Mercredi 20 août à 22h : Concerts de Asma Salim (Libye), Mona Dandeny</p>  | <p>théâtre <i>Supi</i> (l'appel) du Théâtre</p>   | <p><b>GALERIE D'ART LINA (82, RUE DU 24 FÉVRIER, EL-DJAMILA, LA MADRAGUE, AÏN BENIAN, ALGER)</b><br/>Jusqu'au 20 août : Exposition de peinture «Telle mère, tel fils» de l'artiste</p>  | <p><b>CENTRE COMMERCIAL ARDIS (PINS MARITIMES, ALGER)</b><br/>Jusqu'au 23 août : Cirque Amar. Horaires : du dimanche au jeudi, les spectacles commencent à 19h. Les vendredi et samedi, deux séances, à 16h et à 19h.</p>            |
|  |   |   |   | <p><b>TIZI MEDJBER-ATH YALA-SÉTIF</b><br/>Jeudi 21 août à partir de 11h : L'association Tizi Medjber des Ath Yala de la wilaya de Sétif organise au village de Tizi Medjber le concours culinaire intitulé Ass n'thiccourbabine.</p> |

**MC EL-EULMA****Comme d'habitude**

Pour cette première journée du championnat professionnel de Ligue 1, les Vert et Rouge recevaient sur la pelouse du complexe Messaoud-Zeghar le Mouloudia d'Alger, version Charef. Et comme les précédentes rencontres depuis l'accession du club en Ligue 1, les «Chnaoua» n'arrivent pas à s'imposer à El-Eulma et même à Alger sont tenus en échec. C'est dire que les hommes de Denis Kaavic sont devenus la bête noire du Doyen. La rencontre s'est déroulée dans un stade archicomble où l'on pouvait compter une importante colonie de supporters chnaoua (environ 2 000) et qui ont encouragé leurs fans tout au long de la partie. Dès l'entame, c'est Djallit qui annonce les hostilités mais son tir sera dévié, par Bouterbiet alors que son compère Aouadj, qui obtiendra un coup franc à la 9<sup>e</sup> et qu'il tirera lui-même mais Hamiti s'interposa et renverra le cuir loin devant, alors que l'action la plus dangereuse verra à la 11<sup>e</sup> Djallit écraser le cuir sur la transversale. La réplique viendra par Abbas qui entamera une contre-attaque à la 13<sup>e</sup> et le ballon atterrira dans les pieds de Derardja qui adressera un bolide que Chaouchi n'arrivera pas à intercepter. A la 18<sup>e</sup> Derardja profitera d'une faute de Karaoui pour lui subtiliser le ballon et aller tranquillement battre l'infortuné Chaouchi. Les hommes de Charef, piqués au vif, réagiront surtout par leur milieu du terrain mais la défense eulmie faisait bonne garde. En deuxième période, les hostilités reprendront de part et d'autre et les deux gardiens se mettront en évidence en écartant à chaque fois le danger malgré un forcing effréné des hommes de Charef, les choses en resteront là et durant les temps morts, Hachoud profitera d'une remise de Ousserir sur un tir de Sylla pour sauver l'honneur du Doyen et la fin est sifflée sur une autre victoire des Eulmis sur les hommes de Charef.

Mostefa Djafar

**MC ALGER****Les primes définies, mais...**

La politique de primes des joueurs au MCA cette saison risque de connaître un nouveau changement. Après avoir défini le barème des primes de matches, pour cette saison sportive avant l'entame du championnat L1, les récompenses versées à Chaouchi et ses coéquipiers pour leurs performances sur le terrain ont été revues à la hausse par la direction mouloudéenne cette saison, en commun accord, que les deux parties ont conclu.

En cas de victoire à domicile, les Vert et Rouge vont toucher 100 000 DA. En revanche, les joueurs reçoivent en cas de victoire en déplacement le montant de 200 000 DA. Sans donner de chiffres précis, notre source assure également que les primes d'objectifs en fin de saison ont été revues elles aussi à la hausse. Mais ces grands montants ne semblent pas stimuler la bande à Charef à gagner, suite à un échec cuisant lors de leur première sortie face au MC El-Eulma. Déçue par la prestation des Mouloudéens, la direction SSPA Sonatrach, songe à revoir le barème à la baisse.

A. A.

**TOTTENHAM****Bentaleb crédité d'un très bon match**

L'international algérien Nabil Bentaleb a été crédité d'un très bon match avec son équipe Tottenham qui s'est imposée face à West Ham (1-0) dans les arrêts de jeu, samedi lors de la 1<sup>re</sup> journée du championnat d'Angleterre de football.

Pour leur premier match officiel de la saison, les Spurs, sous l'ère Maurice Pochettino ont réalisé une belle opération chez leurs rivaux de West Ham et Bentaleb a bien tenu son rôle de relayeur et parfois même de meneur de jeu, selon la même source. Placé milieu gauche par Tim Sherwood, le jeune international algérien (19 ans) a réussi à convaincre le nouvel entraîneur de Tottenham Mauricio Pochettino malgré une incorporation tardive durant la préparation, ne prenant part qu'au dernier match amical contre Schalke 04. Très en confiance, l'Algérien a été à la hauteur en termes de passes (88% réussies) avec un taux de déchet très faible et a beaucoup joué vers l'avant, tentant plusieurs transversales avec réussite, d'après le site spécialisé.

Nabil Bentaleb était d'ailleurs avant-dernier passeur sur le but de Dier en trouvant Kane qui lance le buteur à la 93<sup>e</sup> minute de jeu.

**FOOTBALL****LIGUE 1 MOBILIS : (1<sup>RE</sup> JOURNÉE)****Naufrage des clubs algérois**

● La première journée de la Ligue 1 algérienne de football, a été marquée par la défaite de quatre des cinq clubs algérois qui la composent, dont deux sur leur propre terrain, alors que le MO Béjaïa, le RC Arbaâ et la JS Kabylie se sont imposés en déplacement.

Le calvaire des clubs du Centre avait débuté vendredi, avec la défaite du NA Hussein-Dey (0-2) à Bologhine face au MO Béjaïa, suivi par le revers inattendu des Harrachis, dès le lendemain après-midi, (0-1) face au RC Arbaâ, au stade de Réghaïa. Un peu plus tard dans la soirée, c'était au tour du CR Belouizdad de se faire étriller (3-1) à Constantine par le CSC local, au moment où le champion en titre, l'USM Alger, sauvait difficilement les meubles au stade Omar-Hamadi (1-1) devant

l'Entente de Sétif, après avoir été menée au score dès la 16'. Même le récent vainqueur de la Supercoupe d'Algérie, le MCA, n'a pas été épargné par l'ouragan ayant dévasté la quasi-totalité des clubs algérois au cours de cette 1<sup>re</sup> journée de Ligue 1, puisque lui aussi a été défait (2-1) par le MC El Eulma, au stade Messaoud-Zeggar.

Le Doyen des clubs algériens a cependant le mérite d'avoir réussi à réduire le score, alors qu'il était en infériorité numérique, car le stoppeur Ayoub Azzi a été expulsé dès la 28',

après avoir écopé de deux cartons jaunes. A signaler également la belle victoire en déplacement de la JS Kabylie (0-2) à Oran, face au MCO local, à travers laquelle elle confirme d'emblée son intention de jouer les premiers rôles en cet exercice 2014-2015. Cependant, le succès des Canaris a été obtenu dans la douleur, car l'arbitre de la rencontre avait refusé un but à l'Oranais Seddik Berradja, provoquant quelques échauffourées aussi bien sur le terrain que dans les tribunes. Ce qui a engendré un arrêt de jeu de

plus de six minutes, avant que les débats ne reprennent.

Cette 1<sup>re</sup> journée de Ligue 1 a été également celle des «doublés», puisque Ballo (MOB), Derardja (MCEE) et Boulemdais (CSC) ont tous inscrit deux buts, respectivement face au NAHD, le MCA et le CRB.

Tous les clubs ont marqué au moins un but au cours de cette 1<sup>re</sup> journée qui a connu un total de 16 buts (2 par match), sauf l'ASO Chlef et la JS Saoura, qui s'étaient neutralisées (0-0).

**JS KABYLIE****Des prémices en attendant les certitudes**

● Ils devaient sans doute s'attendre à voir leurs favoris sortir un match acceptable pour l'entrée en matière, mais au bout du compte, les supporters de la JSK ont eu plus qu'ils l'espéraient, beau-coup plus.

La nouvelle saison est donc bien lancée pour les Kabyles. Chez un adversaire oranais qui leur réussit plutôt bien depuis un bon bout de temps maintenant, les Canaris ont, en quelque sorte, posé les jalons d'un parcours qui, avant le coup d'envoi déjà, suscitait de réels espoirs de les voir enfin se comporter en authentiques candidats au titre. A l'arrivée, donc, c'est avec les trois points dans les bagages qu'ils rentrent de la capitale de l'Ouest, et surtout avec une multitude de satisfactions qui renforcent la certitude que beaucoup de supporters partagent. A savoir, cette saison il va falloir sérieusement compter avec Rial et compagnie. Mais, qu'ils ne s'y méprennent pas, samedi n'était que le premier pas



Photo : DR

d'un long parcours lors duquel tout peut arriver. D'ailleurs, comme le reconnaissait le président Hannachi à l'issue du match, face au MCO, il y a eu du bon et du moins bon. Donc, pas de raison de s'enflammer du côté kabyle. Ceci, d'autant plus que dès le week-end prochain, ils seront sur la brèche puisque, en face, ils retrouveront le champion sortant, l'USMA. Une équipe sans doute quelque peu touchée

dans son amour-propre après une rentrée ratée et qui voudra évidemment se reprendre au plus vite. En fait, ce premier gros choc de la saison s'apparente déjà à un test grandeur nature pour l'un comme pour l'autre des deux probables acteurs majeurs de ce championnat.

En tous les cas, Hugo Broos ne pouvait pas espérer réussir de la sorte son baptême du feu, et ce, après les quelques contre-temps subis lors de la pré-

paration en raison des absences forcées de joueurs, pas des moindres, et des quelques écarts disciplinaires auxquels il a fait face magistralement. Ainsi, dès le coup de starter, la JSK réussit à se mettre dans le bon couloir pour une course qui s'annonce plus haletante que jamais, eu égard à la foule de potentiels candidats aux honneurs.

M. Azedine

**ARBITRAGE****Penalty «imaginaire» et première polémique**

Samedi soir, en ouverture de la 1<sup>re</sup> journée de Ligue 1, l'USMA a fait match nul à domicile contre l'ES Sétif (1-1). Un point acquis sur un penalty pas du tout évident, qui fera sûrement débat au niveau de la commission d'arbitrage lors de sa prochaine séance vidéo.

Sur l'action litigieuse, l'arbitre Saïdi loin de l'action menée par les

Unionistes, accorde un penalty, qui n'existe pas. Le défenseur ententiste, Megatli, avait bel et bien ses deux mains derrière son dos, mais le mauvais placement de l'arbitre Saïdi, ne lui a pas permis de bien distinguer l'action. L'arbitre et ses assistants se laissent abuser et désignent le point de penalty. «Si c'est comme ça qu'on commence le championnat, nous

ferions mieux de leur donner et rentrer à la maison, a-t-il lâché. Nous parlons de respect. Ce n'est pas du respect. Si ça, c'est un penalty, nous n'avons plus besoin de jouer au football. Jouons au basket à la place. C'est une honte !», nous dira un dirigeant de l'Aigle noir sur le penalty généreux accordé par Saïdi.

A. A.

## FOOTBALL

## OLYMPIQUE DE MARSEILLE

## Le contrat de Kadir sera résilié

● Le contrat du milieu international algérien de l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française de football), Foued Kadir, sera résilié sur décision du nouvel entraîneur marseillais, l'Argentin Marcelo Bielsa.

Outre Kadir, qui n'entre pas dans les plans du nouveau coach olympien, Marseille a décidé de se passer également des services d'autres éléments, à l'image de Rod Fanni, Benoît Cheyrou, et Modou Sougou, précise la même source, qui souligne que club n'a pas encore reçu de propositions concernant ces joueurs.



Photo : DR

Selon la *Provence*, l'objectif de l'O Marseille en libérant certains éléments est de "pouvoir économiser sur la masse salariale", mais sans préciser quelle

somme serait versée aux indésirables.

Ayant rejoint le club phocéén en janvier 2013 pour un contrat de trois ans et demi, en provenance du FC

Valenciennes, Kadir (31 ans) n'avait pas bénéficié d'un temps de jeu assez important, ce qui a poussé le club du président Vincent Labrune, à le prêter la saison dernière au Stade rennais avec option d'achat, qui n'a pas été levée par les Bretons.

Kadir fait partie du groupe convoqué par le nouveau sélectionneur des Verts, le Français Christian Gourcuff en vue des deux premiers matchs des qualifications à la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 au Maroc, face à l'Éthiopie, le 6 septembre à Addis Abeba, et au Mali, le 10 septembre à Blida.

## CLUB AFRICAIN

## Djabou est plus près de la sortie

Le directeur sportif du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football), Montassar Louhichi, a indiqué hier que le milieu international algérien Abdelmoumen Djabou, en instance de départ, «est plus près de la sortie». «Djabou sera fixé sur son avenir cette semaine. Il serait plus près de la sortie que de la reconduction de son contrat», a indiqué le responsable de la formation de Bab Jedid. Après ses

brillantes prestations sous les couleurs de la sélection algérienne en Coupe du monde 2014 au Brésil, Djabou a manifesté son désir de changer d'air, affichant ses ambitions d'évoluer dans un championnat européen. En dépit du fait que le contrat du joueur algérien avec le club tunisois court jusqu'en 2015, la direction s'est montrée prête à exaucer le vœu de son protégé qu'elle a recruté en 2012, en provenance de l'ES Sétif

(Ligue 1/Algérie). Montassar Louhichi avait indiqué auparavant que son club avait reçu une offre d'un club russe et une autre d'une formation turque, alors que la troisième émane d'une équipe du Golfe, pour s'attacher les services de Djabou. Le Club Africain a enregistré cet été l'arrivée du défenseur algérien, Hicham Belkaroui, signataire d'un contrat de trois ans en provenance de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne).

## CAN-2015

## Ryad Boudebouz : «Enthousiaste à l'idée de faire partie de la liste finale»

L'international algérien du SC Bastia (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, s'est dit «très enthousiaste» à l'idée de refaire partie des Verts en prévision des prochaines échéances. «Je suis toujours motivé lorsqu'il s'agit de jouer pour l'équipe d'Algérie. La liste finale du sélectionneur nationale en prévision de la CAN-2015 n'a pas encore été établie, mais si j'ai la chance d'en faire



partie, je vais tout donner» a affirmé l'ancien sochalien, juste après la défaite de son équipe (2-0) au Parc-des-Princes, face au PSG. Le milieu de terrain de 24 ans avait fait partie de la liste préliminaire des joueurs retenus pour le Mondial-2014, avant de faire reculer par l'ancien sélectionneur des Verts, Vahid Halilhodzic, juste avant le départ pour le Brésil. «Tout cela est désormais derrière moi. La déception de ne pas avoir participé à cette Coupe du monde a été évacuée depuis bien longtemps et à présent, je ne pense plus qu'à l'avenir», a affirmé le joueur. Boudebouz s'est dit «content pour l'équipe d'Algérie» qui avait réussi un parcours exceptionnel au Brésil, en se qualifiant pour la phase des 8<sup>e</sup> de finale pour la 1<sup>re</sup> fois de son histoire, avant de se faire éliminer par l'Allemagne, future championne du monde contre l'Argentine. Le Bastiais, dans la même déclaration accordée à RFI, n'a pas tari d'éloges sur le nouveau sélectionneur des Verts, Christian Gourcuff, affirmant entre autres qu'il «s'agit d'un coach qu'il aime bien». Les éliminatoires de la CAN-2015 au Maroc approchent à grand pas, avec notamment un 1<sup>er</sup> match en Éthiopie (le 6 septembre) et le Mali (le 10 du même mois). Des rendez-vous auxquels Boudebouz espère être présent.

## CHELSEA

## Mourinho : «Oui, nous sommes prétendants au titre»

● José Mourinho a annoncé que Chelsea serait candidat au titre cette saison. La Premier League est de retour. Bonne nouvelle, José Mourinho aussi.

Le «Special-Happy One», bredouille avec les Blues lors de la saison des retrouvailles, a retrouvé les joies des conférences de presse, vendredi, histoire de parler de son Chelsea cru, 2014-2015, et de ses attentes. Un Mourinho heureux est un Mourinho qui parle. La sentence est donc tombée: oui Chelsea pourra jouer le titre cette saison. La petite bombe des ambitions, que tout le monde attendait, est bien arrivée avant la reprise du championnat. Mourinho devra vivre avec elle pendant toute la saison. A commencer par cette première journée que Chelsea jouera en décalée, lundi soir, sur la pelouse du promu Burnley (21h). «Oui, nous sommes prétendants au titre. Si vous voulez me faire dire que nous allons gagner la Premier League, je ne peux pas le dire. Je ne peux pas parce que je dois respecter la concurrence. Je dois respecter les adversaires et les efforts que les autres équipes ont réalisés pour améliorer leurs équipes. Mais ce sentiment de figurer parmi les prétendants au titre existe.»

La saison 2013-2014

Mourinho l'a dit et redit pendant tout le mois de juillet. Chelsea est bien plus fort que la saison dernière. Jamais loin d'une bonne parole, le technicien portugais a d'ailleurs profité de ses retrouvailles avec la presse

pour réaffirmer ce qu'il avait martelé tout au long de la saison dernière: les Blues n'étaient candidats à rien du tout, tant sur le plan national, qu'en Europe. Les faits lui ont bien donné raison. «La saison dernière, nous ne nous sentions pas comme si nous étions un prétendant au titre. Mais au final, nous avons fini très près du champion, a précisé l'ancien entraîneur du Real Madrid en préambule de son point presse. Nous n'avions pas l'impression de figurer parmi les favoris pour la Ligue des Champions. Mais nous avons quand même joué une demi-finale.»

Le recrutement

José Mourinho n'a pas bouleversé son effectif cet été. Il l'a surtout bien complété. Didier Drogba, encore compétitif après un bon passage à Galatasaray, est revenu au bercail pour de nouveau travailler avec son mentor. Diego Costa et Filipe Luis, les deux piliers de l'Atletico de Diego Simeone, ont également rejoint les rangs du club londonien. Pas Tiago, recalé après un problème de permis de travail et finalement resté à Madrid. Cesc Fabregas, en échec à Barcelone, a été rapatrié en Angleterre pour offrir de nouvelles perspectives à son milieu de terrain. Côté départs, Chelsea a perdu un pilier: Franck Lampard, parti aux Etats-Unis au New-York City avant d'être prêté au club satellite de ce dernier: Manchester City. David Luiz, son esprit de guerrier et son irrégularité, ont laissé moins de traces dans l'esprit du Portugais. Ashley Cole, en fin de par-

cours, a lui laissé son gros salaire à Stamford Bridge. Chelsea a certes recruté mais a surtout bien vendu (David Luiz 50 millions d'euros, Romelu Lukaku 35 millions, Demba Ba 6 millions, Patrick van Aanholt 3 millions). Une balance équilibrée, c'est toujours une bonne nouvelle. «Cette saison, bien évidemment, nous avons acheté certains joueurs clés. Nous croyons et nous sentons qu'ils vont apporter une nouvelle dimension à l'équipe», a souligné un «Mou», confiant. Les matches amicaux ont laissé une impression mitigée. Mais Mourinho est fait d'un autre bois. Il est rompu à la compétition; c'est son ADN.

Ses attentes, son état d'esprit

José Mourinho a-t-il eu le blues cet été ? A l'entendre oui. Le technicien, notamment aperçu à Londres lors du Tour de France début juillet, a trouvé l'intersaison très longue. Trop longue. Bref, il s'est ennuyé. «Pour les joueurs la coupure a été courte en raison de la Coupe du monde. Pour mon staff et moi elle a été très longue. Etre de retour à la compétition est un sentiment fantastique. Je n'ai jamais caché le fait que j'aime la compétition et ne pas pouvoir disputer un seul match a créé un manque. Comme j'ai beaucoup d'expérience, je ne dirai pas que je suis nerveux ou que je ressens quelque chose de spécial. Je ressens juste le bonheur d'être de retour à la compétition. J'étais dans cette salle, aujourd'hui, pour en parler avec les joueurs car ils ont le même sentiment.»



«Tout le monde aura sa chance»

José Mourinho estime qu'au vu du recrutement effectué par les Blues, il n'aura que l'embarras du choix pour aligner le onze idéal à chaque rencontre. «Vous jouez 60 matches par saison et vous ne pouvez pas jouer avec les mêmes joueurs à chaque fois. Au cours des trois premières semaines, vous avez un match par semaine mais, après ça, il y aura les coupes, la Ligue des champions, des matches de championnat, donc vous devez faire tourner», a indiqué l'entraîneur de Chelsea sur le site officiel du club, avant d'ajouter: «Tout le monde aura sa chance. Personne ne se sentira comme le premier ou le second choix. Par exemple, au milieu de terrain nous avons Mikel, Matic, Ramires, Fabregas et le jeune Ginkel, donc tout le monde jouera et se sentira utile.»

## FOOTBALL

## BAYERN MUNICH

Guardiola demande  
le recrutement  
d'un nouveau joueur

● Le Bayern Munich a besoin d'un nouveau joueur pour pallier la longue absence sur blessure de l'Espagnol Javi Martinez, touché au genou, a concédé samedi l'entraîneur des Bavarois, Josep Guardiola.

«Nous avons besoin d'un nouveau joueur. Nous avons encore quinze jours devant nous et nous allons réagir», a déclaré Guardiola en conférence de presse, à la veille du premier tour de la coupe d'Allemagne de football.

Le technicien catalan a affirmé en avoir «discuté avec Matthias (Sammer, le directeur sportif) et le président (Karl Heinz

Rummenigge)» à ce sujet, mais sans dévoiler les noms des joueurs ciblés. «Nous recherchons un jeune joueur. Il doit être grand, rapide, fort dans le jeu aérien et capable de jouer à différents postes», a-t-il ajouté. Martinez, touché au genou droit mercredi lors de la défaite (2-0) à Dortmund en supercoupe, souffre d'une rupture des ligaments croisés et sera indisponible «jusqu'à la fin de l'année», avait annoncé le club bavarois alors que la presse espagnole évaluait son absence entre six et sept mois. Le défenseur Diego Godin (Atletico Madrid) et des milieux défensifs tels le champion du monde Sami Khedira (Real Madrid) ou

Gonzalo Castro (Bayer Leverkusen) figurent sur la liste des joueurs intéressants l'ogre bavarois, selon la presse. Le quotidien *Bild* avance lui des discussions avec les défenseurs centraux marocain Mehdi Benatia (AS Rome) et monténégrin Stefan Savic (Fiorentina), ainsi que le défenseur danois Daniel Agger, libéré par Liverpool.

Guardiola a également confirmé que le champion du monde Bastian Schweinsteiger (tendon rotulien) serait encore absent quelque temps. En revanche, il devrait compter sur Arjen Robben, préservé en supercoupe, pour le match de coupe au Preussen Münster (D3).

Brandao, l'anti-Brésilien  
sulfureux

Décrié pour son jeu inélegant, loin du cliché du Brésilien technique, Brandao, déjà suspendu pour «brutalité» en championnat de France dans le passé, traîne une réputation sulfureuse que son coup de tête à Thiago Motta ne va pas arranger.

Sa coupe de cheveux a souvent varié — queue de cheval, épaisse tignasse disco, coupe courte comme maintenant — mais jamais son jeu estampillé «déménageur des surfaces». Et la carrière française de ce joueur de 34 ans se résume finalement par les chiffres : entre buts marqués et matches de suspension. Pour le meilleur, à l'issue de la saison 2012-13, l'attaquant robuste (1,89 m; 78 kg selon la Ligue de football professionnel, LFP) a inscrit 11 buts en Ligue 1 (son meilleur total en France) avec Saint-Etienne, son club d'alors, sans oublier un but plus précieuse encore, cette année là en finale de la Coupe de la Ligue contre Rennes (1-0), premier trophée des Verts après 32 ans d'attente. Pour le pire, la saison dernière Brandao avait écopé de quatre matches de suspension ferme (réduits à trois en appel), reconnu coupable d'un «acte de brutalité» envers un joueur du Paris SG, déjà, Yohan Cabaye. Mais cette fois, les faits — coup de coude au menton, avec saignement — s'étaient déroulés sur le terrain. Saint-Etienne, son club, avait alors dénoncé un «acharnement médiatique» et des «commentaires

acerbes de certains observateurs».

«J'ai pas touché»

Il faut dire que Brandao est régulièrement brocardé pour son style rugueux. Son célèbre «j'ai pas touché» adressé à l'arbitre — et capté par un micro — après un carton jaune reçu pour une énième faute sur un adversaire lors de la finale de la Coupe de la Ligue 2010 avait même fait l'objet d'un remix cocasse sur Youtube. Son coup de folie contre Thiago Motta, samedi au Parc des Princes après un match perdu contre le Paris Saint-Germain (2-0), a évidemment généré une pluie de critiques. Pierre Menès, chroniqueur vedette du foot sur la chaîne de télévision Canal+, a ainsi twitté : «On savait que Brandao était un bourrin violent sur le terrain. C'est donc aussi un voyou en dehors. Quand va-t-on se débarrasser de lui ?» Son «casier judiciaire» dans le foot est chargé en France. Par exemple, en mai 2010, la commission de discipline de la LFP lui avait infligé trois matches ferme de suspension (il jouait alors à l'OM) pour un coup de coude — encore — volontaire dans le visage de Cédric Hengbart, joueur d'Auxerre lors d'un match de L1.

Bourlingueur et imbroglie

Le joueur né à Sao Paulo mais qui a acquis la nationalité française — ce qui lui avait fait dire dans une interview à *'Equipe'* qu'il pourrait jouer avec les Bleus — n'a pourtant pas eu que des

détracteurs en France. «C'est un point d'appui important, un joueur très présent dans la surface et dans le vestiaire. Il a un état d'esprit excellent. Il est très important», répétait ainsi souvent l'entraîneur de Saint-Etienne Christophe Galtier. Dans son parcours de bourlingueur, Brandao a eu pour lui de gagner — souvent — des trophées là où il est passé, que ce soit en Ukraine au Shakhtar Donetsk, le club qui l'a révélé en Europe, ou en France, avec Marseille (champion de France et Coupe de la Ligue) et Saint-Etienne (Coupe de la Ligue). En 2012, c'est encore lui qui marquait le but de la victoire en finale de la Coupe de la Ligue contre Lyon avec l'OM (1-0, a.p.). Son parcours n'a jamais été linéaire en tout cas, avec des allers-retours entre des clubs du Brésil et d'Europe ou encore les «affaires» et autres «imbroglie» qui l'ont accompagné. On se souvient qu'il avait été finalement blanchi dans une procédure de viol présumé quand il jouait à Marseille. Et son arrivée à Bastia cet été ne s'était conclue qu'à l'issue d'un casse-tête administratif avec Saint-Etienne. L'histoire risque de se finir abruptement. Le dérapage contre Motta peut lui coûter très cher. Le règlement disciplinaire de la Fédération française de football (FFF) prévoit jusqu'à deux ans de suspension ferme en cas de «brutalité» en dehors d'une rencontre si l'incapacité temporaire de travail du joueur du PSG est supérieure à 8 jours.

## HANDBALL

## PREMIER MATCH AMICAL EN FRANCE

Les Verts s'inclinent  
face aux Japonais 28-29

● Séjournant au Centre départemental de formation et d'animation sportive (CDFAS) du Val-d'Oise dans la région «Ile de France», depuis mercredi dernier, notre équipe nationale de handball messieurs a disputé avant-hier en fin d'après-midi son premier match amical. En effet, les Verts ont affronté la sélection du Japon et se sont inclinés d'un tout petit but (29-28).

Pour rappel, ces deux sélections préparent une échéance internationale. D'un côté, il y a le Mondial 2015 au Qatar alors que pour les Japonais ce sera les Jeux asiatiques de Corée en septembre prochain. Il faut dire que les spectateurs ont été satisfaits par le rythme du match durant les 60 minutes et aussi par le jeu alerte des Verts et leur grande dépendance d'énergie, au lendemain d'une période préparatoire très chargée.

Pour revenir aux débats, officiés par la paire d'arbitres français que sont Christmann Iltis et David Thomas, il s'est caractérisé par une course poursuite au tableau d'affichage durant les 15 premières minutes atteignant le score de 9 buts à 7 pour les Verts inscrits en

grande partie par le duo Berkous-Chahbour Amar. Dès cet instant-là, les protégés de Zeguelli creusent l'écart pour atteindre deux longueurs à la pause citron (14-12).

A la reprise, les Verts, après avoir pris quatre buts d'avance, vont se faire rattraper par les Nippons. Ces derniers, sous l'impulsion de leur capitaine Kishigawa, parviennent à égaliser à la 39<sup>e</sup> minute (18-18). Là, le manque de rythme des Verts leur sera fatal car les Japonais, drivés par le coach Hozoki, plus entreprenants, vont prendre l'ascendant, au tableau d'affichage pour prendre l'avantage et le conserver jusqu'au coup de sifflet final. Il est vrai que les Algériens ont péché par l'excès de précipitation, au moment de

la finition de leurs très belles orchestrations offensives. Hier en fin d'après-midi, les deux matchs entre ces deux équipes se sont déroulés dans la même salle du CDFAS. Les deux derniers matches amicaux programmés durant ce séjour parisien auront lieu mercredi et jeudi prochain, respectivement face à Tremblay et Chartres. Le lendemain de ce quatrième match (Vendredi 22), la formation algérienne rejoindra la Suisse, à Yverdon-les-Bains, située à 60 km au sud-ouest de Berne, à l'extrémité sud-ouest du Lac de Neuchâtel où elle participera au 3<sup>e</sup> tournoi «Lovats Handball Cup 2014» au côté de sept équipes de clubs européens.

Rappelons que ce séjour et l'organisation des rencontres internationales amicales sont sous l'égide de l'agence événementielle «Stadium», spécialisée dans le séjour et l'organisation de rencontres et tournois en Europe, pour toutes les disciplines.

H. C.

## ATHLÉTISME : FAA

De nouvelles mesures pour  
relancer la discipline

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) compte «prendre incessamment de nouvelles mesures» avec l'espoir de relancer cette discipline sportive, qui a perdu de son aura au cours des dernières années, a annoncé le directeur des équipes nationales d'athlétisme, Abdelkrim Sadou. «Jusqu'à, nous avons déployé un large éventail en termes de participation, afin de donner une chance à tout le monde. Mais à l'avenir, beaucoup de choses vont changer», a-t-il affirmé samedi à l'APS. Un renouveau destiné à redorer le blason de l'athlétisme

algérien et le préparer à obtenir de meilleurs résultats, entre autres, aux Jeux sportifs arabes de 2015 au Liban, et les Mondiaux de la même année, en Chine. Une conférence de presse sera tenue mardi matin, à partir de 10h au siège du Comité olympique (Alger), pour dévoiler les grandes lignes de ce projet. Plusieurs acteurs dans le domaine de l'athlétisme, entre dirigeants et techniciens, vont intervenir au cours de cette conférence, dont le DEN Abdelkrim Sadou et le Directeur technique national, Ahmed Boubrit. La

Fédération algérienne d'athlétisme avait placé de grands espoirs en ses athlètes pendant les compétitions internationales qui ont été disputées pendant la saison 2014, mais souvent, les résultats obtenus étaient bien en deçà de ses espérances, aussi bien chez les seniors que chez les jeunes. Une situation qui a obligé la FAA à réagir, notamment, en cherchant des solutions susceptibles de relancer ce sport, et assurer par la même occasion de meilleurs résultats à l'Algérie lors des importantes échéances à venir.

VOILE : COUPE D'ALGÉRIE 2014 ET CHAMPIONNAT D'ÉTÉ  
Trois régates à la plage des Sablettes

Trois régates nationales seront organisées par la Fédération algérienne de voile (FAV), du 17 au 24 août, à la plage des Sablettes (Est d'Alger) dans le cadre de la Coupe d'Algérie 2014 et du championnat d'été. La participation est réservée aux athlètes issus des clubs régulièrement affiliés à la Fédération algérienne de voile, précise encore la FAV. La 1<sup>re</sup> régata, du 17 au 21 août, entre dans le cadre de la Coupe d'Algérie 2014 et concernera les séries de

planche à voile (Bic techno et Race board). Plus de 80 jeunes athlètes, dont une quinzaine de filles, ont confirmé leur engagement pour y participer. La 2<sup>e</sup> régata, du 20 au 24 août, entrant également dans le cadre de la Coupe d'Algérie 2014, concernera la série Optimist, réservée aux athlètes de moins de 15 ans, aussi bien dans la catégorie «Gold» que «Silver». Plus de 150 athlètes, dont une trentaine de filles y ont confirmé leur engagement, selon la FAV. La 3<sup>e</sup> et dernière régata,

quant à elle, entre dans le cadre du championnat national d'été, série Laser radial (F/H) et Laser standard (H), pour laquelle pas moins de 50 athlètes ont confirmé leur engagement.

Le championnat national de voile se déroule chaque année, sur quatre étapes : hiver, printemps, été et phase finale. Les champions d'Algérie dans les différentes séries seront connus après le déroulement de ces quatre étapes, conformément au système compétitif fédéral.

## Fondant au roquefort



150 g de roquefort, 25 cl de crème fraîche, 4 œufs entiers + 2 jaunes d'œufs, salade, huile d'olive  
Préchauffer le four th 5/150°. Dans une petite casserole, faire fondre sur feu doux le roquefort dans la moitié de la crème fraîche. Dans un bol, mélanger les œufs avec le restant de la crème, ajouter la crème au roquefort tiède, poivrer et mélanger. Verser dans 4 ramequins et faire cuire au four au bain-marie pendant 30 minutes. Servir tiède sur une petite salade assaisonnée d'un peu d'huile d'olive.

## Le saviez-vous

Faire des crêpes sans être enfumé



L'inconvénient quand on fait des crêpes, c'est que bien souvent la fumée envahit la cuisine. Pour éviter ce désagrément, il suffit d'utiliser un vieux truc qui sert aussi à lutter contre la fumée des cigarettes : allumer une bougie, tout simplement.

## Le soleil est-il bon ou mauvais en cas d'acné ?



Le soleil n'est pas bon pour l'acné, contrairement à ce que l'on pourrait croire. En effet, une exposition au soleil semble faire disparaître nos vilains boutons. En fait, le soleil

assèche la peau, ce qui, ajouté au hâle du bronzage, égalise le teint et laisse croire que les boutons disparaissent. C'est ainsi que l'été l'acné semble s'améliorer. Mais ce bénéfice n'est que de courte durée malheureusement... Le problème est que l'exposition aux UV contribue à épaissir la couche superficielle de la peau, ce qui tend à boucher les pores. Or, à la longue, le sébum qui ne peut pas s'évacuer favorise la formation de boutons noirs et de microkystes, lesquels se manifesteront une fois l'exposition au soleil terminée. Certains traitements peuvent sensibiliser la peau au soleil et augmenter le risque de coup de soleil grave. C'est le cas de ceux contenant des cyclines, du peroxyde de benzoyle et de l'isotrétinoïde. Il vous faut donc toujours utiliser une crème soleil avec un indice de protection élevé (supérieur à 20).

## SANTÉ

# Perte de poids : attention, pas de pilule miracle



Photos : DR

**Perdre du poids d'un coup de baguette magique, on en rêve tous, mais le prix à payer s'avère souvent bien plus élevé que les efforts qu'il faut consentir pour y arriver sans pilule miracle.**

La perte de poids est de très mauvaise qualité : Les hormones thyroïdiennes vont faire fondre plus de muscle que de

graisse et la reprise de poids sera automatique dès l'arrêt du traitement. Si vous envisagez de perdre vos quelques kilos superflus, méfiez-vous de toutes les pilules miracles et autres méthodes qui vous promettent de mincir sans effort. Rééquilibrer son alimentation et pratiquer une activité physique restent incontournables. Et les traitements et

pilules soi-disant miracle ne sont pas les seuls dont il faut se méfier. Ainsi des régimes totalement farfelus, avec des baisses de calories trop importantes ou des risques de carence, peuvent aussi menacer votre santé. Et dans tous les cas, un suivi médical reste très important.



Une perte de poids durable, c'est d'abord un objectif raisonnable, du temps devant soi, et un changement de ses habitudes alimentaires comme de son rapport psycho-affectif à la nourriture. Plutôt

que de mettre votre corps en surrégime avec des molécules chimiques, nous vous proposons de mieux l'écouter, de lui réapprendre à manger selon ses envies et ses besoins et de le remettre en mouvement. Dans un programme minceur, la démarche est tout aussi importante que le résultat sur la balance : il s'agit de se recentrer sur soi, de renouer le contact avec ses sensations et ses émotions, de reconstruire petit à petit une nouvelle image de soi, positive et épanouie. La perte de poids n'est pas un objectif, c'est une conséquence de ce nouveau rapport aimant et respectueux à soi-même.

## Le danger du soleil ne vient pas uniquement des coups de soleil

Au soleil, nous sommes exposés à deux types de rayons UV : les UVB, responsables des coups de soleil, et les UVA qui n'ont pas d'effet visible immédiat mais pénètrent la peau en profondeur. Les UVA comme les UVB augmentent le risque de cancer de la peau.



## Barquette de pommes caramélisées

**Préparation : 15 min, cuisson : 20 min**  
**2 pommes, 70 g de chocolat, lait, 3 noix de beurre, 3 c. à soupe de sucre, le jus d'un citron frais, crème anglaise**

**Préparez le chocolat fondu :**

Mettez le chocolat, une petite noix de beurre, 2 c. à soupe de sucre et un peu de lait dans une casserole. Faites fondre à feu très doux en remuant sans arrêt. Réservez. Epluchez et coupez en lamelles les pommes. Mettez-les dans une casserole avec un peu de beurre. Saupoudrez de sucre. Mouillez d'un jus de citron et d'un peu d'eau. Faites confire à feu moyen en remuant souvent. Faites caraméliser les pommes sans toutefois les brûler. **Pour servir :** Versez la crème anglaise froide dans 2 coupes. Dressez les morceaux de pommes sur la crème. Ajoutez un filet de chocolat fondu.

**Variante :** Utilisez des poires à la place des pommes ou agrémentez de petits fruits rouges (petites fraises...). On peut également se servir de cette préparation pour garnir des crêpes.



## TRUCS ET ASTUCES

Mal blanc



Quand vous avez un mal blanc, c'est-à-dire une bosse bien rouge qui a tendance à blanchir au coin d'un ongle, une astuce miracle : trempez de la mie de pain dans du lait, posez sur la douleur, laissez la mie un peu sécher. La douleur disparaît et le problème avec (opération à renouveler si résistance).

Haricots parfumés



Les haricots verts seront délicieusement parfumés si on met quelques feuilles de sauge dans l'eau de cuisson. Ils seront aussi plus digestes.

Enlever une éraflure sur un écran LCD



Vous venez de rayer votre écran LCD, frotter doucement avec le bout en gomme d'un crayon en suivant l'éraflure : cela créera de la friction qui chauffera les cristaux liquides de l'écran et fera disparaître la marque.

Odeurs de camembert



Pour éviter les odeurs de camembert à l'ouverture du frigo, mettre quelques branches de thym à l'intérieur de la boîte.

Cocotte en terre cuite



Pour éviter que votre cocotte en terre cuite ne se fende, la tremper dans l'eau pendant 15 à 20 minutes avant chaque utilisation.









LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends appartement rue Didouche-Mourad (Alger), F5. - Tél.: 0771 73 39 87

Part. vend apt F4, sup. 120 m2 habitable, 2 façades, terrasse, 4<sup>e</sup> étage, très bien fini, ttes commodités, acté, avec possibilité de crédit bancaire, sis lotissement El-Bordj, avec vue imprenable sur la n.ville, centre de Tizi-Ouzou. + Logts F3, sup. 90 m2 habitable, 2 façades,

1<sup>er</sup> étage, haut de gamme, ttes commodités, cuisine équipée, style design à M'douha, centre-ville de Tizi-Ouzou. Tél.: 0798 13 74 23 - 0696 03 70 06 F118803/B13

Promo. immo. vd duplex dans une résid. clôturée à Baba-Hassen, surf. entre 154 m2 et 256 m2. - 0669 42 93 88 F138206

LOCAUX COMMERCIAUX

Pro. imm. vd, à Boumerdès centre-ville, locaux aménag., surface 40 m2, pour siège société, ag. de tourisme, cabinet médical, huissier, notaire, avocat. - 0553 580 763 - 0560 250 210 HB. F609

PROPOSITIONS COMMERCIALES

Cherche pr financm d'un projet prêt/assoc. de 40 u. avec bénéf., remboursmn de 60 u./4 mois garant. chèq. Tél.: 0550 81 32 58 F138203

Expert en import-export résidant à l'étranger cherche partenaire en Algérie. Tél.: 0552 21 68 04 F138206

PENSIONS

Pension JF, Alg.-C. - 0551 69 34 75 F138148

PROSPECTIONS

Cherche pour étranger apt, villa, locaux. - 021 60 90 87 F138110

NECROLOGIE

DÉCÈS

Les familles Chikhi et Hantour ont l'immeuble douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Chikhi Djamilia née Hantour survenue le 17 août 2014 à l'âge de 50 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui 18 août au cimetière de M'douha (Tizi-Ouzou). A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.

CONDOLÉANCES

Le directeur général et l'ensemble du personnel de l'APS, profondément attristés par le décès de leur ancien collègue

Ousslim Abdelhamid présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur profonde sympathie.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉES

Cher Makhoukh Salim On se souvient comme si cela datait d'hier de cette journée affreuse du 17 août 2011. Voilà qu'aujourd'hui, nous en sommes



à la troisième année sans toi, sans ta gentillesse, sans ton amour, sans ton soutien. En ce triste et douloureux souvenir, tes parents, ton épouse, tes deux petites-filles, tes beaux-parents et tous ceux qui t'ont connu et apprécié pensent toujours à toi. Repose en paix.

Yanna qui t'aime.

F118811/B13

Très cher et inoubliable fils et frère Boumala Farid

Le moment, toujours aussi douloureux qu'il le fut en ce triste 18 août 2009, lorsque tu as poussé ton ultime soupir pour t'en aller rejoindre notre Créateur, est de nouveau venu pour que ta famille, parents, frères et sœurs demandent à tous ceux qui ont eu le bonheur de te connaître et de t'apprécier de les accompagner dans leurs prières afin que le Tout-Puissant t'accueille parmi les siens. Repose en paix.



F118812/B13

17 août 1994 - 17 août 2014 A la mémoire de

Mouloud Oukoukou

Que Dieu ait ton âme. Que tes actes de bienfaiteur témoignent pour toi devant Dieu.

A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.

F118807/B13

LOCATIONS

Agence immobilière Carrefour - Tél.: 026 21 57 06 - 0664 31 87 95, loue à Tizi-Ouzou un F4 de 132 m2, 1<sup>er</sup> étg., meublé, cuisine équipée, chauffage central, clim..., situé au centre-ville, de préférence pour une société nationale, privée ou étrangère + F4 à Boukhalfa, 4<sup>e</sup> étg. + F3 à M'douha au 3<sup>e</sup> étg. + F3 à la N-Ville, T-O, 4<sup>e</sup> étg. F118810/B13

VILLAS

A vendre villa à Zéralda (lot Gini), R+2, sous-sol avec garage, jardin, hammam, terrasse, 07 chambres, 04 s-de-bains, bache d'eau, gaz et électricité. Tél.: 0554 25 25 00 - 0774 10 47 57 NS

Vends villa, Bou-Ismaïl-Centre + Local commercial. - 0550 47 33 61 F138059

Part. vd villa R+3, Boudouaou-Centre. - 0554 63 82 60 F138127

TERRAINS

Vends terrain à Dellys, 1 479 m2, chemin Trik-El-Khendak, Les Jardins. Tél.: 0557 03 79 00 - Intermédiaires s'abstenir. NS

ESSALAM immobilier vend, à Ain-Taya, 140 m2 et 175 m2, avec acte et livret foncier. Tél.: 021 875 062 - 0550 474 531 / 0661 426 863

CARNET

ANNIVERSAIRES

C'est aujourd'hui 18 août 2014 que notre petite princesse

Hassas Rokia Meriem souffle sa troisième bougie.

Sa grand-mère Ouahiba, son grand-père Mohamed, ses tantes Soumeya et Amel, ses oncles Abdenour et Afif, son père Mehdi, sa mère Amel lui souhaitent un joyeux anniversaire et une longue vie, inch'Allah ya Rabi.



F138210

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdria de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Pour travaux étanch. et peinture. - 0550 86 90 57 - 0550 39 27 81 F138143

Proposition d'investissement En vue de la prochaine ouverture de notre

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

«Agence d'Événementielle, Loisir et Promotion Touristique», recherche partenaires associés probants capables de mettre à notre dispositions des moyens matériels et financiers adéquats pour le Bon Essor de l'activité. • Activité prioritaire et fructueuse. • Rentabilité assurée. - N.B. : Pour plus d'informations et détails, contactez-nous via courriel : ecotourisme13nature@yahoo.fr, ou par SMS au : 0549 08 16 09 F118803/B13

ETB trav. d'aménag. en BA13 + faux plafonds, peint., maço., étanch. - 0560 55 06 39 F138144

**CYLKA - Soins à domicile**  
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée  
• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.  
Appelez-nous au : 0550 40 14 14

Tous travaux d'étanchéité, garantis 10 ans. - 0771 112 326 F138121

Vends unité cosmétique neuve. Tél.: 0668 266 909 F138137

Dupliquer et imprimer vos CD et DVD en 24 h ? A partir de 20 p. ! él.: 0555 926 138 F138208

Vends 15 000 sandalettes plastique, 36-45 pour 60 DA/pièce. - 0555 92 61 38 F138150

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à Alger cherche Serveuses - Serveurs - Femmes de ménage. Tél.: 0791 01 04 81 NS.

Entreprise privée située dans la Zone industrielle de Rouiba, Alger, cherche des soudeurs, serruriers et chaudronniers qualifiés. Envoyez votre CV aux numéros de fax suivants - non sérieux s'abstenir : Tél.: 023 85 01 01 - Fax : 023 85 00 14 -

URGENT

Femme âgée, très malade, cherche couches pour adultes. Tél.: 0794 92 51 81

Fax : 023 85 00 15

Restaurant à Bab-Ezzouar cherche serveur, aide-cuisinier. Envoyer CV + photo à : R.andalou@msn.com - 0560 07 85 82 F138113

Salon de coiffure hommes cherche coiffeur qualifié, avec hébergement. - 0555 69 13 11 AF

Pizzeria recrute pizzaiolo expérimenté four à feux de bois, habergement négociable, à Alger-Plage. - 0554 34 88 95 F138207

Restaurant pizzeria Kouba, Garidi, cherche serveurs(ses), cuisinier, pizzaiolo. - 0561 60 11 41 - 0771 11 80 82 F138147

Ecole de formation recrute étudiants pour distribution prospectus, période août et septembre. Tél.: 0561 37 12 91 F138202

Hôtel Alger recrute réceptionniste et cuisinier qualifié. Tél.: 0661 662 642 - 0550 91 45 20 - 0550 97 95 06 F138142

Société d'ingénierie recrute ing. équipement de bâtiment, ETVB ing. électricité courant fort et courant faible. Envoyer CV : hza@betzerarga.net ou mail@betzerarga.net F138108

BET rec. ing. hyd., GC, dessinateur,

topographe. Lieu de travail Alger. Env. CV par mail : entreprise.hydraulique@yahoo.fr F688/B13

Institut de beauté Hydra cherche gérante, coiffeuse, esthéticienne. - 0560 099 811 F138110

S O S

Vieille femme, atteinte de la maladie de Parkinson, sans ressources, cherche, auprès des âmes charitables, de l'aide en urgence : couches adultes. - Merci - Dieu vous le rendra. Contacter le 0554 59 10 38

**Le Soir**  
D'ALGERIE

Édité par la SARL LE SOIR D'ALGERIE  
SIÈGE : DIRECTION-RÉDACTION : Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION : Fax : 021 67.06.56  
1, Rue Bachir Attar  
Place du 1<sup>er</sup> - Mai - Alger - Tél. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51

**COMPTES BANCAIRES :**  
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali N°116.400.11336/2  
BNA : Agence «G» Hussein-Dey N° 611.313.335.31  
CCP : N° 14653.59  
Registre du commerce : RC N° 0013739.B.00

**MEMBRES FONDATEURS :**  
Maâmar FARAH  
Djamel SAÏFI  
Fouad BOUGHANEM  
Zoubir M. SOUSSI  
Mohamed BEDERINA  
GÉRANT-DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION : Fouad BOUGHANEM  
DIRECTEUR  
DE LA RÉDACTION : Nacer BELHADJOUJJA  
P.A.O. : «Le Soir»

**PUBLICITÉ**  
Le Soir : SIÈGE - Fax : 021 67.06.75

**BUREAUX REGIONAUX :**  
**BOUMERDÈS**  
«Résidence Badi», bt 3, 2<sup>e</sup> étage, RN n° 24, Boumerdès-ville  
Tél./fax : (024) 79 40 72  
Email : lesoir\_boumerdes@yahoo.fr  
**ANNABA**  
19, rue du CNRA (Cours de la Révolution)  
Tél. : 038 86.54.22  
Fax : 038 86.61.76  
Télex : 81095  
**BLIDA**  
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida  
Tél./Fax : 025 40.10.10 - Tél. : 025 40.20.20

**CONSTANTINE**  
9, rue Bouderbala (ex. rue petit), Constantine  
Tél. : 031 92.34.23  
Fax : 031 92.34.22  
**ORAN**  
3, rue Kerras Aoued.  
Tél. : 041 33.23.95  
**SÉTIF**  
Rue du Fida, centre commercial Zedioui  
1<sup>er</sup> étage, Sétif.  
Tél. : 036 84 48 00

**TIZI-OUZOU**  
Bt Bleu, cage C (à côté de la CNEP)  
2<sup>e</sup> étage, gauche  
Tél./Fax : 026 12 87 04  
Tél. : 026 12 87 01

**MASCARA**  
Rue Senouci Habib

Maison de la presse.  
Tél./Fax : 045 80.28.43

**TLEMCEEN**  
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.  
Tél. : 043 27.30.61 / Fax : 043 27.30.82

**BOUIRA**  
Gare Routière. Lot N°1.  
3<sup>e</sup> étage - Tél. : 026 94 29 19  
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com

**BÉJAÏA**  
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000  
Tél. : 034 21.14.51  
Fax : 034 21.18.60

**BORDJ-BOU-ARRERIDJ**  
2, rue Cherifi Mohamed

(près du cinéma Vox)  
Tél./Fax : (035) 68-10-52  
**IMPRESSION**  
Centre : S.I.A Alger  
Est : S.I.E Constantine  
Ouest : S.I.O Oran

**DIFFUSION**  
Est : Sodî-Pressé  
Centre : Le Soir  
Ouest : MPS  
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

**NOTRE JOURNAL**  
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :  
«Il (son journal, ndr) combattrà toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploités du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

# Le contre-feu allumé par «Dae'ch»

Il y a toujours une guerre pour en éclipser une autre, un massacre pour reléguer un autre massacre à l'arrière-plan, une ignominie au Kurdistan pour faire oublier l'ignominieuse guerre de Ghaza. On a mis de côté les 2 000 morts palestiniens, quitte à y revenir plus tard, pour s'intéresser aux guerres de conquête religieuse, menées en Irak par le bras armé de l'Islam politique. Du coup, les Occidentaux se découvrent de nouvelles victimes à protéger, celles de Ghaza étant par trop encombrantes, du fait de la place et de l'influence de leur bourreau, Israël. On oublie qu'il y a aussi des chrétiens en Palestine, y compris à Ghaza même si leurs voix sont de plus en plus inaudibles, étouffées qu'elles sont par les stentors islamistes dominants. Ainsi, après avoir superbement ignoré les souffrances des chrétiens d'Égypte, de Syrie, ne parlons pas du Liban, l'Occident se rebiffe.

La France, fille aînée de l'église, et l'Europe judéo-chrétienne se mobilisent pour les Araméens d'Irak, et dans leur sillage pour les Yézidis kurdes. Une minorité, tolérée depuis des siècles parce que s'efforçant de prendre à l'Islam et au christianisme ce qui est susceptible de les protéger des imprécations de l'un et de l'autre. Quant au peuple kurde dans son ensemble, tardivement inscrit au programme de protection des minorités opprimées, le voilà promu fer de lance d'une intervention occidentale aussi suspecte que tardive. Après les avoir dispersés entre les quatre États du coin, dont elles ont dessiné les frontières au glaive, les grandes puis-

sances rivalisent de générosité, pour armer les Kurdes. Et ce, pour affronter des milices islamistes auxquelles on a donné tout le temps, et l'argent des pétrodollars en prime, pour gagner du terrain et pour se renforcer. Les Kurdes devraient se méfier !

En face, «Da'ech», un nom qui sonne, en arabe, comme s'il était attribué à un épouvantail, est le représentant de l'État islamique, selon les vœux de tous les «ulémas», de Ryadh à Casablanca. «Da'ech», ou l'EIL, pour les islamistes arabes sunnites, attentistes ou modérés, et sans avoir l'air d'y toucher, c'est l'embryon de leur «khalifat» providentiel, moins sûr que celui d'Erdogan, mais plus prometteur. Qu'importe si le khalife Baghdadi refuse d'aller combattre Israël, sous prétexte que faire la guerre pour les Palestiniens n'est pas un précepte du Coran. Qu'importe si le contre-feu allumé en Irak ne vient pas pour atténuer les effets du brasier entretenu par Israël aussi bien à Ghaza, qu'en Cisjordanie et à Jérusalem. «Da'ech» est une création israélienne, peut-on lire sur certains sites sociaux, et j'ajouterais tout comme le Hamas.

En tout état de cause, le refus de «Da'ech» de reconnaître Jésus-Aïssa, pourtant cité nommément dans le Coran, et la volonté de persécuter son peuple, montrent certainement qu'il y a au moins un motif d'alliance avec Israël. Nonobstant tout le reste, de l'alliance quasi charnelle avec Washington à l'alliance objective et stratégique avec les satellites arabes, comme le Qatar et l'Arabie Saoudite. Toutefois, si le Qatar est toujours aussi en pointe dans le soutien aux

«Djihadistes», en particulier ceux d'Irak, de Syrie, et de Libye, le royaume wahhabite n'est plus dans les mêmes dispositions. Débordée, et victime de sa propre idéologie, la monarchie ne se sent plus à l'abri de ce terrorisme qu'elle a couvé, et exporté aux quatre bouts de l'univers.

Au début de ce mois, le roi Abdallah a eu des mots durs pour les théologiens du Wahhabisme, les accusant de «mutisme», et de «paresse», devant les menaces directes contre le pays. Une aubaine pour l'activiste féministe saoudienne, Nadine Labdayer, qui relance la polémique entretenue, sur le sujet et sur sa personne, à propos du rôle négatif des théologiens du royaume. Militante contre le voile, et contre la polygamie, Nadine a réussi l'exploit de se mettre à dos, et en même temps, les imams conservateurs, et les libéraux saoudiens. Il y a quelques années, elle avait déclenché un choc chez les premiers, avec une chronique sur le mode satirique, intitulée «Mes quatre maris et moi», publiée dans le quotidien *Al-Misri-Alyoum*. Quant aux libéraux, elle leur avait reproché de ne pas appliquer dans leur vie privée les principes qu'ils défendent publiquement, notamment pour ce qui est de la polygamie. Pour son hostilité à cette pratique, et pour une lecture délibérément littérale de sa chronique, elle avait été accusée de vouloir être la «Nawal Saadaoui» de la presqu'île arabe, ce qui n'est pas un mince compliment.

Il y a quinze jours, Nadine Labdayer dénonçait dans le même journal l'instauration d'un climat de haine, et d'intolérance, basé sur l'appartenance religieuse. «Dites adieu à la nation arabe, elle vit ses derniers instants !» : sous ce titre alarmiste, elle annonçait un nouveau redécoupage du monde arabe sur des bases confessionnelles et tribales. Cette fois-ci, la féministe saoudienne a saisi l'occasion de régler ses comptes avec l'oligarchie religieuse de son pays, singulièrement silencieuse devant les excès des djihadistes. «Aucun de ces vénérables cheikhs ne s'est levé pour proclamer que «Dae'ch» s'est mise hors des lois divines, et qu'elle est condamnable, hormis quelques tentatives timides indignes



Par Ahmed Halli  
halliahmed@hotmail.com

de leur statut. Et ce, d'autant plus que ces spécialistes de la religion nous ont habitués à plus de combativité, s'agissant de questions parfaitement secondaires», affirme la féministe.

Elle cible particulièrement l'influent cheikh Abdallah Al-Mani : «Je me souviens que le cheikh avait traité Nadine Labdayer de dévoyée, et d'égarée, en réponse à un article sur les droits de la femme. Qu'en est-il des égarements de «Dae'ch», de son idéologie, et de ses origines ?».

Notant également que les références idéologiques dont se réclame «l'État islamique» de Mossoul sont les mêmes que celles en vigueur en Arabie Saoudite, Nadine Labdayer en appelle à la solution sécuritaire. Elle estime, en effet, que les ministères de l'Éducation, de l'Information et des Affaires islamiques sont noyautés par les tenants du terrorisme. Aussi, la solution pour elle serait de confier l'ensemble des éléments de la lutte contre le terrorisme au ministre de l'Intérieur, l'Émir Mohamed Ben Nayef, connu pour son hostilité aux «djihadistes».

A. H.

Le Soir sur Internet :  
<http://www.lesoirdalgerie.com>  
E-mail : [info@lesoirdalgerie.com](mailto:info@lesoirdalgerie.com)

## Félicitations

Les membres fondateurs du Soir d'Algérie ainsi que toute l'équipe du journal sont heureux de présenter à leur ami, le docteur Azzedine Ayadi, leurs chaleureuses félicitations à l'occasion du mariage de son fils

**Hamza Mohammed-Raouf avec  
Mlle Imen Sakraoui**

Tous nos vœux de bonheur et de santé aux deux mariés et beaucoup de joie pour les deux familles qui viennent de s'unir.

**CHACUN DE VOS DONNS  
PERMETTRA À UN ENFANT  
NÉCESSITEUX  
UNE RENTRÉE CONVENABLE**

Dans le cadre de son opération caritative «RENTRÉE SCOLAIRE», l'association **CARPE DIEM** a besoin d'articles scolaires qui serviront à aider les familles nécessiteuses : cartables, cahiers, stylos, crayons, gommes, taille-crayons, protège-cahiers, règles.

Vous pouvez déposer vos dons au siège du *Soir d'Algérie*.

Pour toutes informations, contactez :  
**0550 285 489**

## MORT D'UN JEUNE NOIR

# Le co-fondateur de Twitter tweete depuis Ferguson

Le co-fondateur de Twitter Jack Dorsey, natif de St. Louis dans le Missouri (centre), se trouve à Ferguson d'où, il tweete des messages et surtout des vidéos des manifestations provoquées par la mort d'un jeune Noir, tué il y a une semaine par un policier.

«Fais ce qu'il faut et rentre chez toi», a-t-il écrit tard samedi sur son compte à jack en citant une élue locale - dont il a diffusé une vidéo, juste avant l'instauration à minuit d'un couvre-feu dans le quartier où a été tué le 9 août Michael Brown, 18 ans.

«Ça fait du bien d'être chez soi. Je vais rester avec tout le monde à

Ferguson pendant tout le week-end iHandsUpDontShoot», avait écrit le milliardaire vendredi soir, avant de publier plusieurs dizaines de messages et de vidéos sur les manifestants de cette petite ville située en banlieue de St. Louis.

Le hashtag fait référence au slogan des manifestants «Mains en l'air, ne tirez pas», qui fait allusion aux circonstances controversées de la mort de Michael Brown. Selon un témoin, le jeune homme avait les mains en l'air quand le policier lui a tiré dessus.

«Nous sommes ici. Toute ma famille ! Et à 2000F», a encore écrit le fondateur de Twitter, en citant le compte de son ami Jim McKelvey, également natif de St Louis, avec lequel il avait fondé en

2010 Square, une autre société de la Silicon Valley, spécialisée dans les paiements mobiles. Ses vidéos, diffusées via le service de partage en ligne Vine, propriété de Twitter, montrent des manifestants pacifiques qui jouent de la musique ou brandissent des pancartes.

Il a promis de revenir hier dimanche pour notamment participer au grand rassemblement en mémoire du jeune Noir tué, prévu à 15h (20h GMT).

Une personne a été gravement blessée et 7 autres arrêtées hier dimanche à l'aube après que quelque 200 manifestants ont violé le couvre-feu dans le quartier de Ferguson où a été abattu Michael Brown, secoué depuis une semaine par des émeutes.